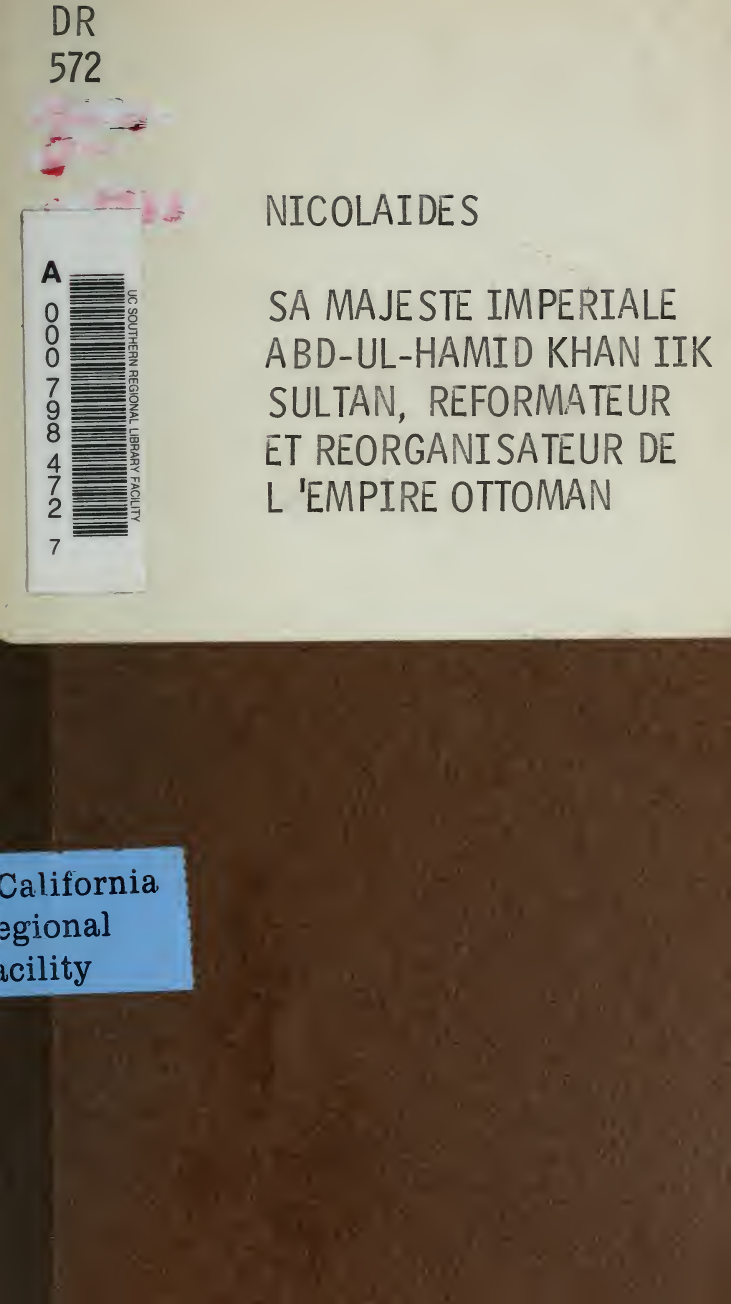


DR
572
A 000 798 472 7
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
NICOLAIDES
SA MAJESTE IMPERIALE
ABD-UL-HAMID KHAN IIK
SULTAN, REFORMATEUR
ET REORGANISATEUR DE
L 'EMPIRE OTTOMAN
California
egional
acility

N. NICOLAÏDÈS

DIRECTEUR DU JOURNAL « L'ORIENT »

Sa Majesté Impériale

BD-UL-HAMID KHAN II

SULTAN

Réformateur et Réorganisateur

DE

L'EMPIRE OTTOMAN

Bruxelles

IMPRIMERIE TH. DEWARICHET

52, Rue de la Montagne, 52

—

1907

Ernest Ramsaur
Istanbul
XI 49

Sa Majesté Impériale

ABD-UL-HAMID KHAN II

SULTAN

Réformateur et Réorganisateur

de l'Empire Ottoman

N. NICOLAÏDÈS
DIRECTEUR DU JOURNAL « L'ORIENT »

Sa Majesté Impériale

ABD-UL-HAMID KHAN II

SULTAN

Réformateur et Réorganisateur

DE

L'EMPIRE OTTOMAN

Bruxelles
IMPRIMERIE TH. DEWARICHET
52, Rue de la Montagne, 52

—

1907

AVANT-PROPOS

Ce n'est point à proprement parler une histoire du règne de Sa Majesté le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, le Grand Souverain dont s'honore l'Empire Ottoman, que contiennent les pages qui suivent.

Une histoire du règne eut exigé un plus grand développement, et une plume plus experte que la nôtre.

Nous avons voulu seulement mettre à la portée de tous un résumé, aussi succinct que possible, des grandes lignes du règne, des grandes réformes administratives, politiques et militaires, ainsi que des améliorations et inovations, qui, sur l'ordre de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, ont été exécutées dans tout l'Empire.

Mais, si résumé que nous ayons voulu faire notre opuscule, l'œuvre dont nous traitons est si vaste, si étendue, que, malgré tout, notre écrit a pris quelque développement.

C'est une œuvre aussi belle qu'immense, que celle accomplie par le Souverain des Ottomans qui monta sur le trône Impérial dans d'aussi tristes circonstances que celles qui marquèrent les années 1875, 1876 et 1877, pour ne citer que les plus terribles.

Or, il est incontestable que le Souverain qui, en des périodes aussi difficiles, ne désespéra point de son pays, qui, ayant amorti le choc des évènements d'alors, s'est attaché depuis à relever Son Empire, à lui redonner le prestige d'antan, il est incontestable que le Souverain, qui a accompli l'œuvre immense que nous allons résumer, est grand parmi les grands et a droit à toute la reconnaissance des peuples soumis à sa domination et dont Il s'est efforcé d'être le bienfaiteur.

Il a droit aussi à ce que justice Lui

soit rendue, à ce que son œuvre soit connue sous son véritable jour et que soit soulignée l'immensité de l'effort qu'Il lui a fallu accomplir.

C'est cela que nous avons tenté de faire dans les pages qui suivent, puisse notre plume avoir secondé notre volonté et avoir accompli notre désir.

N. NICOLAÏDÈS.

CHAPITRE I

—

Les débuts du règne

C'est dans de très tristes circonstances que le Souverain actuel de l'Empire Ottoman reçut le pouvoir.

Si son père et son grand-père avaient été de grands ouvriers des réformes, une solution de continuité de leur œuvre s'était produite après eux, et, alors que le sceptre revenait à leur petit-fils et fils, il semblait non seulement que tout le travail fait par eux était à tout jamais perdu, mais encore que les destinées de l'Empire Ottoman étaient accomplies, que son rôle était fini dans le Monde.

Un règne venait de se terminer qui aurait pu être la continuation des deux précédents et qui, au contraire, avait marqué un temps de recul de la situation de l'Empire Ottoman, tant au point de vue politique, qu'au point de vue économique.

Le Souverain de cette époque mal se-

condé, mal conseillé par ceux qu'il avait appelé à l'aider dans sa tâche de chef de peuple, avait laissé son pays perdre la situation et les avantages pour la conservation desquels ses deux prédécesseurs avaient déployé tant d'activité.

Mal renseigné sur les besoins et les ressources de ses peuples, Sultan Abd-Ul-Aziz négligea les premiers et crut devoir trop compter sur les secondes.

Il en résulta un affaiblissement général du pays tant au point de vue moral, qu'au point de vue physique et au point de vue économique: le pays, comme le Souverain, était frappé d'anémie morale.

Les adversaires traditionnels de l'Empire Ottoman en profitèrent pour obtenir de son Souverain la création de l'Exarchat bulgare (1872), décision de laquelle devait sortir dans la suite tant et tant de difficultés, grosses, toujours, de difficultés nouvelles.

Quant à la situation financière, elle était lamentable, le trésor était vide et l'arrêt du paiement du coupon de la Dette (1875) avait jeté le trouble et l'inquiétude dans les esprits.

Les fauteurs de désordre, suscités le plus souvent par l'étranger, profitèrent habilement de la situation, ils semèrent les paroles haineuses contre l'Empire Ottoman, ils se répandirent en excitations de toutes sortes et bientôt une grave agi-

tation se manifesta dans les provinces européennes de l'Empire.

Mal contenue, cette agitation ne fit que se développer et croître en intensité, et les dernières années du règne de Sultan Abd-Ul-Aziz furent marquées par la révolte ouverte contre l'autorité du Souverain, par les tentatives de certains peuples de se détacher de l'Empire Ottoman.

Comme nous l'écrivions auparavant, il semblait bien que les destinées de l'Empire Ottoman étaient accomplies et que son rôle était fini dans ce monde, lo sque le Prince Abd-Ul-Hamid fut appelé à ceindre le sabre d'Osman.

Une insurrection sanglante désolait la Bosnie et l'Herzégovine, suscitée et soutenue par l'Etranger, les troupes Ottomanes faisaient des prodiges de valeur pour réduire les insurgés et y seraient parvenues sans les secours et l'aide que l'étranger leur envoyait.

Encouragés par l'attitude des ennemis traditionnels de la Turquie, la Serbie et le Monténégro osaient entrer en lutte directe avec l'Empire Ottoman, mais, après une active et pénible campagne, les troupes ottomanes maîtrisaient leurs adversaires, les réduisant à l'impuissance.

Mais, à peine cette œuvre était-elle achevée et une paix honorable était-elle signée avec la Serbie, que les mêmes troupes devaient faire face aux armées russes

qui, se préparant depuis longtemps à la guerre, venaient de franchir la frontière sur trois points différents.

Les masses moscovites opposées aux troupes ottomanes étaient immenses et un instant on put craindre qu'aucune résistance ne fût possible, et pourtant la lutte dura deux années, malgré que l'Empereur Alexandre II fut venu encourager les troupes russes.

Le jeune Sultan ne désespéra pas, et sut inspirer à tous la confiance en l'avenir et la foi en la grandeur de la Patrie blessée et meurtrie, mais non abattue et anihilée.

A ceux qui préconisaient l'abdication des droits de l'Empire, Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II fit répondre que la moindre abdication serait une altération de son indépendance et que la lutte était préférable à l'avilissement de signer soi-même sa propre déchéance.

L'ardeur qui enflammait le jeune Sultan influa sur la volonté de tous de le seconder dans ses efforts pour sauver la Patrie.

L'armée, déjà lasse de la lutte qu'elle avait soutenue, retrouva l'ardeur nécessaire pour marcher au devant des masses ennemies et, à défaut de victoire, montrer au monde étonné comment meurent ceux qui défendent une cause sacrée.

Avec une armée épuisée, à laquelle il joignit d'autres troupes levées à la hâte,

Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II soutint la lutte contre ses ennemis vingt fois plus nombreux et cette armée étonna le monde tant par sa résistance aussi longue qu'acharnée, que par l'admirable discipline dont elle ne cessa de donner l'exemple.

Mais, si les troupes ottomanes furent écrasées par le nombre, elles inscrivirent au Livre d'Or de l'Empire Ottoman des pages glorieuses où sont tracés les noms de Plewna et d'Elena; Plewna, une défaite aussi glorieuse qu'une victoire, si l'on en croit les écrivains militaires modernes; Elena, une victoire qui arriva trop tard pour sauver Plewna.

Mais, pour permettre aux armées ottomanes de résister glorieusement, sinon victorieusement aux armées de l'Empire Russe, qui, depuis de longues années, préparait la campagne, de laquelle il attendait l'anéantissement de l'Empire Ottoman, il fallut que se déployassent toutes les qualités de Souverain supérieur, toute l'énergie et la volonté indomptable du jeune Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II.

Il fallait pour ainsi dire tout créer; les dernières guerres avaient épuisé l'armée, et les campagnes de celle-ci contre les révoltes successives suscitées par l'étranger en Bosnie, en Herzégovine et ailleurs, si elles avaient été une bonne école de guerre, avaient été aussi pour cette armée les causes de sacrifices physiques qui

avaient peu à peu amoindri ses cadres et ses unités.

Il y avait des vides nombreux à combler, il fallait renforcer cette armée, il fallait en créer une autre.

C'est à cela que s'attacha le jeune Souverain qui, en peu de temps, renforça non seulement son armée, mais encore en eut une nouvelle suffisamment exercée pour tenir la campagne et mettre en échec les armées russes, auxquelles le nombre avait assuré la victoire.

Mais, de quels efforts ces résultats n'avaient-ils point été achetés !

Il avait fallu ranimer les énergies, que les malheurs du temps avaient affaiblies, il avait fallu aussi trouver les moyens indispensables pour soutenir la lutte et entretenir les armées.

Le Trésor était vide, le pays désolé par la guerre et les insurrections, ne pouvait rendre en impôts l'argent nécessaire à cette lutte ; l'arrêt du paiement du coupon de la Dette Ottomane, qui datait de 1875, rendait difficile, sinon impossible, la conclusion d'un emprunt.

Sa Majesté Impériale Le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II n'hésita devant aucun sacrifice personnel, son trésor particulier répondit aux premiers besoins, et son activité se reporta vers la recherche des concours financiers indispensables.

Cette énergie, les qualités d'Homme

d'Etat vraiment supérieur dont Il fit montre, Lui attirèrent la confiance nécessaire, malgré les malheurs des temps, et permirent le groupement de l'argent — ce nerf de la guerre — utile à la continuation de la lutte.

Mais si la lutte fut glorieuse, si l'Empire Ottoman donna au monde étonné un des plus grands exemples d'énergie, il était marqué au Livre des destinées de l'Empire que Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II serait soumis au début de son règne à toutes les douleurs patriotiques.

L'heure vint où la résistance dû s'arrêter, et où il fallut parler de paix.

Le Traité de San-Stéfano mis fin aux hostilités entre la Russie et l'Empire Ottoman (1878).

L'Empire Russe reprenant à son compte la célèbre et immorale maxime: « La Force prime le Droit », imposa des conditions terribles, qui, si elles eussent été exécutées, eussent peut-être marqué la fin de l'Empire Ottoman en Europe, tant la dépossession territoriale qu'elles exigeaient, était immense.

L'Europe s'émut, il lui sembla que le vaincu avait droit à plus de miséricorde de la part du vainqueur, il lui sembla aussi qu'en laissant ainsi amoindrir l'Empire Ottoman, l'équilibre européen allait être rompu une fois de plus et que de l'instabilité, que le traité de San-Stéfano

créait, pourraient sortir toutes sortes de cataclysmes.

Les Puissances se réunirent en Congrès à Berlin (1878), et cette réunion de diplomates, qui depuis a pris dans l'Histoire le nom de *Congrès de Berlin*, procéda à la revision du fameux traité de San-Stéfano.

Les exigences russes furent ramenées à des proportions beaucoup moindres, l'existence de la province bulgare comme Principauté vassale de l'Empire Ottoman, mais autonome, fut consacrée.

En même temps sortit de ce Congrès, comme une sorte de législation applicable aux pays de la péninsule des Balkans et à l'Empire Ottoman, pour servir de base aux rapports des diverses races et religions, qui peuplent ces pays, et fixant aussi les devoirs des Etats balkaniques envers l'Empire Ottoman dont ils sont issus.

Certes, on aurait pu demander au Congrès de Berlin de faire montre, parfois, dans ses appréciations et dans ses décisions, d'un peu plus d'équité envers l'Empire Ottoman.

Mais, à quoi bon nous montrer sévères à son endroit? S'il n'a pas fait tout le bien désirable, s'il s'est, parfois, laissé influencer par des considérations ne répondant pas à la réalité, on doit lui tenir compte du peu de bien qu'il a fait, en regard de tout le mal qu'il aurait pu faire,

s'il avait cédé à toutes les suggestions et à toutes les exigences des ennemis de l'Empire.

N'insistons donc point, ne nous laissons pas entraîner à des digressions qui pourraient nous mener loin. Constatons simplement que si le Congrès de Berlin établit des prescriptions à l'usage de l'Empire Ottoman, des Puissances européennes et des Puissances balkaniques, on a toujours exigé que l'Empire Ottoman les appliquât strictement, mais le Concert des Puissances a toujours facilité, tant à lui-même, qu'aux Puissances balkaniques, les moyens de ne pas les appliquer.

— Les années terribles que venait de vivre l'Empire Ottoman, tant dans les dernières années du règne du Sultan Abd-Ul-Aziz que dans les premières années du règne du Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II l'avaient fortement épuisé.

Au lendemain du Congrès de Berlin, l'Empire se trouvait devant une situation pleine de difficultés.

Les Caisses de l'Etat, vides aux premières heures du règne du nouveau Sultan, ne s'étaient point remplies, alors que la guerre sévissait et épuisait encore le reste de la fortune de l'Etat et aussi celle des particuliers.

Les arsenaux étaient vides, la dernière guerre ayant absorbé les provisions qui s'y trouvaient précédemment réunies, sans

que la pénurie du Trésor permît qu'on les renouvelât dans la proportion de leur consommation.

Appelés à la défense du pays, les Musulmans, qui sont les maîtres cultivateurs de l'Empire, avaient abandonné leurs terres et celles-ci n'avaient point été ensemencées et étaient en friches.

Quant aux voies de communications dans toute la partie des opérations militaires, elles n'existaient plus qu'à l'état de souvenir, ou étaient dans un tel état qu'elles étaient impropres à tout service. Les travaux d'art : ponts, viaducs, etc., avaient été détruits soit par l'ennemi, soit par les troupes ottomanes elles-mêmes, dans l'intérêt de la défense du territoire.

En outre de cela, l'Empire sortait d'une expérience politique où l'avait engagé un grand vizir présomptueux et qui, guidé beaucoup plus par son intérêt, que par le souci du bien du pays, avait trompé son maître.

Il avait fallu toute l'énergie du jeune Sultan pour arrêter à temps les progrès du mal qu'avait déchaîné ce serviteur ; il fut assez heureux pour l'extirper avant même qu'il n'eut poussé de trop profondes racines, et que ses efforts eussent été irrémédiables.

Blâmé alors par ceux qui s'étaient laissés prendre à cette nouveauté introduite dans les mœurs orientales et qui croyaient

que son adoption marquait un pas décisif vers le progrès, le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a été admiré depuis par les mêmes, pour l'esprit de décision et la justesse de sa vue sur l'avenir dont il fit preuve en la circonstance.

C'est donc au milieu d'un véritable cataclysme qui s'était abattu sous mille formes sur l'Empire Ottoman, que le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II prit le pouvoir.

Souverain ordinaire, il n'aurait pu que conduire l'Empire qui lui était confié aux pires catastrophes, il n'aurait pu que présider à ses funérailles.

Mais les conditions dans lesquelles il était appelé à prendre le pouvoir indiquaient bien qu'il était marqué du doigt de la Providence

Celle-ci envoie souvent aux peuples et aux nations des épreuves et cela pour les retremper et les revivifier, mais aussi elle fait surgir le Sauveur qui, bientôt, aura à relever le prestige de ces nations et de ces peuples et à réparer les outrages des maux dont ils auront soufferts.

Le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II est bien pour l'Empire Ottoman le Sauveur désigné par la Providence pour lui rendre le prestige de jadis.

De par sa naissance il ne pouvait espérer monter sur le trône d'Osman et la Providence a voulu que fussent écartés les obstacles qui lui rendaient impossible

l'accession à ce trône auquel il ne pensait point.

Il y monta par devoir et depuis l'heure de cet événement considérable, il n'a cessé d'accomplir le devoir qui lui a été imposé et d'y consacrer tous ses instants.

Dans l'accomplissement de l'œuvre que lui avait confiée la Providence il a étonné le monde par sa surprenante puissance de travail et par la profondeur et le côté pratique de ses conceptions géniales.

Ceux-là, dont son amour de la Patrie et son dévouement à la rénovation de l'Empire, ont blessé les intérêts personnels, ceux-là qui se disaient les meilleurs amis de la Turquie, dans l'espoir que, confiante en leurs déclarations mensongères, elle se laisserait mieux étrangler, tous ceux-là sont forcés de lui rendre hommage.

Et d'un bout à l'autre de l'Empire, les populations qui, si éloignées qu'elles fussent de ce foyer revivifiant, ont néanmoins ressenti l'influence bienfaisante de cette chaleur rénovatrice qui émane d'Yildiz-Kiosk, les populations reconnaissantes pour tout le bien dont elles jouissent, et conscientes des efforts faits pour que ce bien soit plus grand encore, chantent les louanges de S. M. I. le Sultan Ghazi Abd-Ul-Hamid Khan II.

—o—

CHAPITRE II

—

Les Finances de l'Empire

Au lendemain donc du Congrès de Berlin, la situation de l'Empire Ottoman était des plus précaires. Tout était pour ainsi dire à créer, puisque tout avait été détruit et que les ruines étaient amoncelées de toutes parts.

Pour créer, il fallait un levier et ce levier indispensable, c'était l'argent.

Il ne fallait point compter sur les rentrées des impôts ; les exiger de la masse des malheureux que les dernières luttes contre l'Etranger avaient épuisés, c'était acculer le pays à un cataclysme.

Le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II n'eut garde de demander à son peuple, qui venait de donner l'exemple d'un si grand dévouement à la Patrie, un effort qu'il ne pouvait accomplir.

D'autre part, si les Caisses de l'Etat étaient vides, son crédit avait été ruiné

par la suspension du paiement du coupon de la Dette.

Lésés dans leurs intérêts, les porteurs des titres ottomans s'agitaient, se groupaient par nations et en appelaient à leurs gouvernements respectifs.

Il fallait au plus tôt solutionner cette question financière, qui menaçait d'attirer de nouvelles complications et qui se trouvait être la base de toute la reédification de l'Empire.

A l'heure dont nous parlons, la Dette Générale de l'Empire atteignait un total de 254,000,000 de livres sterling environ qui comprenait à la fois le principal de la Dette plus les intérêts arriérés échus depuis 1875.

A cette somme venaient s'ajouter: 1° l'indemnité de guerre due à la Russie, environ 800,000,000 de francs; 2° l'indemnité aux négociants russes victimes de la guerre, environ 25,000,000 de francs, enfin, une somme de près de 9 millions de livres turques, que le Gouvernement Impérial avait dû emprunter aux banquiers de Galata antérieurement à 1880 pour faire face aux besoins urgents du Trésor.

En garantie de cette somme de 9 millions de livres turques, les prêteurs de Galata s'étaient vu concéder par une convention en date du 22 Septembre 1879 les revenus du sel, du tabac, des spiritueux, du timbre, de la soie et des pêcheries.

Sur les ordres de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, des négociations furent engagées directement au nom du Gouvernement Impérial avec ses créanciers.

Ces négociations ne portèrent point sur les créances particulières de la Russie prenant leur origine dans la dernière guerre, le traité de Berlin stipulait, en effet, un droit de privilège aux porteurs de titres des Fonds Ottomans.

Ces négociations aboutirent à la convention du 20 Décembre 1881, à laquelle le décret de Mouharren donnait force de loi: L'Administration de la *Dette Publique Ottomane* était créée.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ces négociations, ni dans ceux de l'organisation de la *Dette Publique Ottomane*, nous dirons seulement, que, durant toutes ces négociations, l'esprit attentif du Souverain s'attacha à faciliter les solutions, et qu'il étonna ceux-là qui connaissaient le mieux les questions financières, par les inspirations qu'il ne cessa de donner à ses représentants et qui, le plus souvent, prévalurent, parce que satisfaisant le mieux les intérêts de tous.

De cette organisation est sortie le relèvement des finances de l'Empire et de son crédit, qui, depuis, a permis les diverses conversions et aussi l'émission de divers autres emprunts, et, malgré l'émission

de ces derniers, les journaux financiers les mieux qualifiés constataient, en 1905, que l'Empire Ottoman était le seul des pays d'Europe qui, en 30 années, avait réussi à diminuer sa dette de 100 millions de francs.

Aujourd'hui, les Fonds d'Etat Ottomans atteignent presque le cours du pair et ne sont plus considérés comme des valeurs de spéculation, mais bien comme de bonnes et solides valeurs de portefeuille.

C'est là un résultat auquel, au lendemain du Congrès de Berlin, même les plus optimistes pour l'Empire Ottoman, étaient loin de penser.

Ce résultat prouve que l'on ne doit jamais désespérer d'un Empire si critique fut sa situation, lorsque les desseins de la Providence ont voulu qu'à sa tête fut placer un Souverain vraiment supérieur.

Mais, le relèvement des finances et du Crédit de l'Empire n'a point seulement été obtenu par la seule organisation de l'Administration de la Dette Publique Ottomane, il y a eu tout un travail de réformes qui s'est accompli dans l'Administration financière proprement dite de l'Empire.

Le répartement de l'impôt et sa perception se sont faits sur de nouvelles bases qui donnaient un rendement supérieur sans que pour cela les humbles fussent plus taxés qu'auparavant, au contraire.

Et, dans ce domaine, l'activité réformatrice du Souverain ne s'est pas démentie. Chaque jour a vu une amélioration, et les essais tentés dans les vilayets rouméliotes marquent, au point de vue de la perception de l'impôt, une réforme absolument radicale.

Les premiers résultats ont été favorables, mais le système nouveau demandait encore des modifications et, lorsqu'enfin auront été obtenus, sinon la perfection — rien n'est parfait en ce monde — du moins l'amélioration très sensible qu'on en attend, alors la réforme sera étendue à tout le reste de l'Empire dans la mesure du possible.

Enfin, le règne de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II apportant le relèvement et la prospérité à l'Empire, a donné aux institutions de crédit du Pays le moyen de se développer.

La *Banque Impériale Ottomane* a pris sous le règne actuel un développement et une importance que, malgré tout l'effort des éminents financiers qui la dirigent, elle n'aurait pu atteindre, si l'Empire, confié à des mains moins énergiques et moins expertes que celles du Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, avait périclité.

Sa destinée était et est liée à celle de l'Empire, celui-ci montant sans cesse, la *Banque Impériale Ottomane* ne pouvait que prospérer.

A côté de cette institution et de la Dette publique Ottomane, le règne actuel a placé la *Régie Co-intéressée des tabacs.*

Les premières années de cette institution ne furent pas heureuses, mais bientôt les résultats vinrent justifier les prévisions et les espoirs qu'avait fondés sur elle S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, espoirs qui l'avaient décidé à accorder la concession et à donner des encouragements à cette institution.

Aujourd'hui, la *Régie Co-intéressée des Tabacs* voit ses opérations de plus en plus productives et l'Etat Ottoman, qui a sa part dans ces résultats, voit chaque année augmenter celle-ci.

A côté de ces grandes réformes, et de ces grandes institutions financières qui ont vu le jour, ou se sont développées sous le règne actuel, d'autres réformes touchant à la matière «Finances» ont été tentées par le Souverain, mais n'ont encore pu être réalisées, parce qu'il ne tient pas à sa seule volonté qu'elles le soient. Pour les réaliser, il lui faut le consentement des Puissances étrangères, parce qu'elles touchent aux intérêts des ressortissants de ces Puissances et que celles-ci, se basant sur des traités remontant à plusieurs siècles et qui devraient être tombés en désuétude, ne veulent point prêter la main à ces réformes, bien qu'elles

prétendent être de sincères amies de l'Empire Ottoman et ne vouloir que son bien.

C'est, tout d'abord, la suppression des postes étrangères, qui, à l'heure présente où l'Empire Ottoman fait partie de l'Union Postale Universelle, depuis de nombreuses années déjà, apparaissent comme un anachronisme.

Dans tous les pays, le monopole du transport des correspondances appartenant à l'Etat lui est d'un fructueux rapport. Dans l'Empire Ottoman, le monopole du transport des correspondances à l'intérieur du pays appartient également à l'Etat, mais pour le transport des correspondances à l'extérieur, les postes étrangères établies dans l'Empire font une redoutable concurrence à celles de l'Etat. Il est incontestable qu'avec le développement,chaque jour grandissant, des relations commerciales de l'Empire avec l'extérieur, l'Etat trouverait un fructueux bénéfice à posséder ce monopole. Mais, pour arriver à réaliser cette réforme, il faut le consentement des Puissances intéressées, c'est-à-dire possédant des bureaux de poste dans l'Empire ; or, ces Puissances, en dehors des mille avantages qu'elles trouvent à posséder ces bureaux, y trouvent aussi un bénéfice fructueux et jusqu'à présent toutes les tentatives qui ont été faites pour les conduire à renoncer à

cet avantage, qu'elles prétendent un droit, n'ont point abouti.

Il faut espérer qu'un avenir prochain amènera l'arrangement, qui permettra la fin de ce qui est plutôt un abus qu'un droit.

De même nous espérons que, se décidant à renoncer pour leurs nationaux aux privilèges de l'exterritorialité issu des Capitulations que l'état de civilisation de l'Empire Ottoman ne justifie plus, les Puissances permettront que leurs nationaux, rentrés dans le droit commun, soient touchés par les mêmes impôts qui frappent les Ottomans, ainsi que cela est dans tous les pays civilisés.

Ce jour-là l'égalité, entre les commerçants indigènes et les commerçants étrangers établis dans le pays, existera réellement, les premiers n'auront plus à souffrir de la concurrence des seconds et l'Etat y trouvera un supplément de recettes fiscales.

A préparer ces temps, S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II consacre tous ses instants, car il en espère avantages pour l'Etat et pour ses sujets.

—o—

CHAPITRE III

—

L'Armée et la Marine

La guerre russo-turque de 1877-78 avait laissé l'armée ottomane dans une situation plus que précaire.

Elle s'était couverte de gloire, avait lutté avec avantage en certains points contre les forces moscovites, mais avait été finalement écrasée par l'immense supériorité numérique de l'armée ennemie.

Elle avait montré au monde ce que peut faire une armée, inspirée par le patriotisme le plus pur et dirigée par un Souverain et des Chefs, qui, au milieu des plus dures épreuves, ne désespéraient point de l'avenir de la Patrie. Elle avait su mourir, après avoir tenté de vaincre et y avoir réussi, parfois, mais elle n'existait plus.

Quant à la flotte ottomane, peu forte au début de la guerre, elle aussi avait su mourir et ces sublimes dévouements à une cause, que tout le monde croyait perdue

d'avance, avaient inspiré le respect à tous et avaient conduit les moins sympathiques même à intervenir, pour limiter les avantages qu'un vainqueur trop implacable, prétendait imposer aux glorieux vaincus.

Au lendemain donc du traité de Berlin, l'Empire Ottoman se montrait au monde sans armée et sans marine.

Essayer le relèvement de l'Empire dans des conditions semblables, il n'y fallait point songer, car on pouvait craindre que, voyant la prospérité revenir, et voyant aussi les frontières ouvertes et sans défenseurs, des voisins ambitieux n'en profitassent pour de nouveau venir porter en lui la guerre et la désolation.

En même temps donc qu'était abordée la question financière, devait être également abordée la reconstitution de l'armée et de la marine.

Avec cet esprit de décision et de précision, qui est la caractéristique du génie de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, cette grave et importante réforme fut abordée.

Les bases en furent rapidement posées, en s'inspirant des systèmes en vigueur dans les autres pays civilisés, et, bientôt, le nouveau régime militaire de l'Empire Ottoman fut promulgué.

Le service militaire est obligatoire pour tous les musulmans sans exception, quant

aux non-musulmans, une taxe d'exonération du service militaire leur est appliquée.

Tout musulman, sujet ottoman, est astreint au tirage au sort à 21 ans, la durée du service militaire est de 20 années; le contingent annuel est d'environ 65,000 hommes.

L'Armée Ottomane se divise en *Mouasaf* ou armée active, en *Rédif* ou armée de réserve, et en *Muntafiz* ou armée territoriale.

L'armée active comprend deux bans, *Nizam*, dans lequel les hommes fournissent un service de quatre années,et *Ichtidt*, dans lequel ils fournissent un service de deux années, mais, pendant cette période, les hommes, suivant les nécessités du service, sont envoyés en congé illimité dans leurs foyers. En résumé, le temps de service dans l'armée active est de six années.

Dans l'armée de réserve, qui compte également deux bans, le temps de service est de huit années, et dans l'armée territoriale, il est de six années.

Bref, à l'heure présente, grâce aux efforts et à l'énergie tenace de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, secondé par des hommes que son génie et sa divination spéciale de l'esprit humain, ont su grouper autour de lui pour accomplir sa volonté, l'Empire Ottoman pourrait, en cas de guerre, opposer à l'ennemi, assez présomptueux pour l'attaquer, une magni-

fique armée régulière de plus d'un million d'hommes, pourvus des armes les plus perfectionnées, avec un matériel d'artillerie de près de 2,000 pièces de campagne ou de montagne.

Merveilleusement instruite et disciplinés, autant, sinon plus, que les meilleures troupes européennes, cette armée serait à même de protéger l'Empire et de vaincre ceux-là qui oseraient violer ses frontières.

Cette armée a d'ailleurs prouvé, durant la guerre helléno-turque (1897), ce dont elle était capable. Alors on admira la rapidité de sa mobilisation et de sa concentration, la belle ordonnance tactique de sa marche prudente et l'esprit de décision des Chefs qui la dirigeaient.

Et cette armée, qui ne compta que 200,000 hommes, sous la direction d'Edhem Pacha, après une rapide campagne au cours de laquelle elle vainquit en maintes rencontres l'armée hellène, et inscrivit au Livre d'Or de l'Empire Ottoman les belles victoires d'Elassonna, de Tournavos, de Larissa, de Pharsale et de Domokos.

Durant toute cette campagne, rapidement menée, aucun désordre ne fut constaté de la part des troupes ottomanes, qui ne cessèrent de montrer qu'elles savaient être disciplinées autant après la bataille que pendant. Deux témoins occulaires, pourtant peu sympathiques à tout ce qui

est ottoman, les correspondants du *Times*, de Londres, et du *Temps*, de Paris, leur donnaient, chacun dans son journal, deux précieux témoignages qu'il nous plaît de reproduire.

C'est dans le *Times* du 24 Avril 1897, que nous trouvons le premier de ces deux témoignages :

« Les Turcs ont continué jeudi leur avance sans hâte, Edhem pacha poursuit une marche prudente. Pas un seul méfait n'a été commis. »

Quant au second témoignage, nous le trouvons dans le *Temps* du 7 Juin 1897, qui publia une lettre de son correspondant spécial, qui venait de faire une excursion à Volo, ville hellène, occupée par les troupes ottomanes.

« Un grand mouvement sur les quais se » produit à notre approche, car depuis des » semaines c'est le premier vapeur qui en- » tre dans le port. Une chaloupe me con- » duit. Un poste de police est installé au » quai ; on n'y est pas même sévère ; je » m'adresse à quelques jeunes gens qui » s'empressent de me renseigner. Que se » passe-t-il ? C'est une question que je » pose probablement d'un air anxieux, car » un jeune négociant et le vice-consul de » Belgique qui se trouvaient là, me répon- » dent que la plus parfaite tranquillité » règne dans la ville ; jamais on n'y a été » plus sûr du lendemain, les personnes et

» les choses y ont été respectées, une dis-
» cipline admirable règne dans le corps
» d'occupation, les soldats sont des mo-
» dèles de bonne conduite. Jamais, au
» temps des Grecs, des insurgés et des vo-
» lontaires, on ne fut aussi tranquille. Et
» tenez, me dit ce vice-consul, vous voyez
» ces tas de marchandises, hardes, malles,
» caisses, ce sont des objets qui avaient
» été volés par les volontaires. Un fac-
» tionnaire les garde, jusqu'à ce que les
» propriétaires qui ont fui, soient rentrés
» dans la ville.

» J'avoue que les récits des journaux
» grecs,sur les prétendus massacres de Ve-
» lestinos, Larissa et autres villes, han-
» taient mon imagination et ma surprise a
» été grande. Je ne serais certes pas sus-
» pect d'excès de sympathies turques,
» j'aime les Grecs, j'aime ces bonnes gens
» honnêtes, polis, cultivés, si hospitaliers,
» si aimables envers l'étranger, je déplore
» la rigueur de l'épreuve, l'humiliation qui
» leur est infligée, mais la vérité reste la
» vérité, et il faut lui rendre hommage.

» Bien que déserte, la ville de Volo a
» été scrupuleusement gardée; pas une
» maison n'a été pillée, pas une fenêtre
» n'a été brisée; quelques patrouilles par-
» courent les rues désertes, des soldats
» sont tranquillement assis devant des ca-
» fés, fumant mélancoliquement une ciga-
» rette; aucun conflit. Les rares habitants

» paraissent vivre dans la plus parfaite
» harmonie avec l'ennemi, et tous ceux,
» auxquels je m'adresse, me répondent sur
» le même ton, qui signifie: « pourvu que
» ça dure!»

» Une course à travers la ville me con-
» vainc que je ne suis pas le jouet d'une
» illusion, et partout c'est le même tableau
» paisible et tranquille d'une ville occu-
» pée par des troupes civilisées. »

Voilà ce qu'en 1897 des personnalités, peu sympathiques à l'Empire Ottoman, écrivaient de son armée.

Or, si l'armée ottomane se couvrit de gloire, alors, S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid a voulu que des perfectionnements fussent encore introduits dans son organisation et dans son armement, et ce der-dernier, qui a été réfectionné en 1906, a placé l'armée impériale sur le même pied que les armées étrangères.

Mais ce n'était point tout, que reconstituer l'armée et lui donner un armement perfectionné, il fallait aussi à cet immense corps donner une tête, assurer son commandement.

C'est aux écoles militaires de Coumharhané et de Pancaldi qu'il appartient d'y pourvoir.

La première forme les officiers pour l'artillerie et le génie, la durée totale des études y est de sept années; les élèves y entrent à 15 ans, ils en sortent, soit au

bout de la sixième année avec le grade de *sous-lieutenant*, soit au bout de la septième avec celui de lieutenant.

L'école de Pancaldi forme les officiers pour la cavalerie, l'infanterie et l'Etat-Major, la durée des études est de trois années, au bout desquelles le grade de *sous-lieutenant* est acquis aux élèves; ceux, qui se sont particulièrement distingués, sont encore retenus durant trois années et sortent alors avec le grade de *capitaine*, ils sont appelés à servir au corps d'Etat-Major.

Au-dessous de ces deux grandes écoles, se trouvent des écoles préparatoires à Andrinople, Bagdad. Brousse, Damas, Erzeroum, Koubeli, Monastir, etc. Les élèves sont reçus à ces écoles à l'âge de douze ans et les études y sont de trois années.

L'œuvre donc préparatoire à l'armée elle-même a donc été l'objet des mêmes soins assidus autant que minutieux du Glorieux Souverain que l'Empire Ottoman a vu monter sur le Trône d'Osman le 12 Chaban 1293 (31 Août 1876).

A côté de l'armée proprement dite, S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, a voulu que l'armée irrégulière, celle que fourniraient les tribus asiatiques, alors que les intérêts de la défense de la Patrie l'exigeraient, Sa Majesté Impériale a voulu que cette armée irrégulière reçut elle-même une organisation.

Cette armée est surtout précieuse en ce

sens qu'en cas de guerre, elle fournirait un contingent de cavalerie particulièrement nombreux et exercé. Ce contingent, pour être utile, doit être fourni de cadres spécialement instruits et habitués à manier des troupes de ce genre particulier.

C'est le désir d'utiliser pratiquement cette force, en même temps que celui de lui donner une organisation pouvant réellement servir les intérêts de l'Etat, qui a conduit Sa Majesté Impériale à décréter la formation des régiments de cavalerie *Hamidié*.

Ces régiments se recrutent, par enrôlement volontaire, parmi les tribus du Kurdistan et les tribus arabes. Les cadres sont nommés par le Souverain ; ils appartiennent pour la plupart à l'armée régulière.

Ces régiments sont rattachés aux corps d'armée, dans les régions desquels se trouvent les tribus auxquelles ils appartiennent.

L'organisation de ces régiments a été critiquée à l'étranger, et bien à tort.

Nous savons par leur valeur de quelle utilité peuvent être ces régiments en cas de guerre, mais ce que l'on ne sait pas suffisamment, c'est que des corps semblables existent à l'étranger, mais n'ont pas encore reçu une semblable organisation.

L'étranger est donc bien mal venu à critiquer ce qu'il n'a pu égaler jusqu'à présent.

Mais, la sécurité de l'Empire Ottoman, qui possède une grande étendue de côtes, ne peut être assurée qu'autant que ces côtes sont protégées et mises à l'abri de toute tentative de débarquement de la part de l'ennemi.

L'esprit attentif de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II ne pouvait donc se détourner de la reconstitution de la flotte ottomane.

L'œuvre a été particulièrement laborieuse, parce qu'ici, en raison des progrès de la science maritime moderne, il n'était pas possible de transformer ou de modifier, il fallait tout créer.

Ce n'était point là chose au-dessus du cerveau supérieur du Souverain, qui, pour accomplir cette partie de son œuvre, sut grouper autour de lui les compétences les plus parfaites, et les activités les meilleures et les moins inlassables.

D'ailleurs, ces volontés se fussent-elles lassées, eussent-elles oublier un instant seulement l'œuvre à laquelle elles avaient été conviées, que le Souverain les eut rappelées à l'accomplissement de leur devoir.

Dans cette partie de la défense nationale, l'activité de tous n'a pas eu de repos et ne s'est point démentie un seul instant; aussi, en l'an 1906, l'armée navale ottomane peut-elle mettre en ligne un nombre satisfaisant d'unités parfaitement moder-

nes et en état de pouvoir offrir une résistance sérieuse à l'ennemi.

Parmi ces unités, nous trouvons les croiseurs de première classe: *Hamidié*, *Fethi-Belend*, *Assari-Tevfik*, *Hibet-Numa*, *Abd-Ul-Medjid*, *Erthogroul*, *Loufti-Houmayoun*, qui font excellente figure à côté des meilleures unités du genre des autres flottes européennes.

A côté de ces grosses unités prennent place de nombreux torpilleurs, construits suivant les dernières données de l'art naval.

Mais l'effort ne se borne point là, il est continu et se prolonge; d'autres croiseurs, d'autres torpilleurs, des contre-torpilleurs, etc., sont en construction sur les meilleurs chantiers navals européens, ou à la Corne d'Or. Chaque jour, une unité nouvelle vient s'ajouter à celles existantes, et la force navale de l'Empire Ottoman s'accroît, augmentant la sécurité de sa longue étendue de côtes.

Pour monter ces bâtiments, des équipages sont recrutés parmi les populations maritimes de l'Empire. La durée de service dans les équipages de la flotte est de douze années: cinq ans de service actif, trois ans dans la réserve du service actif, et quatre ans dans la réserve.

Pour commander ces équipages, l'école navale de Halki forme un corps d'officiers, dont l'instruction technique et pra-

tique n'a rien à envier à celle des officiers des meilleures armées navales.

Mais, à la marine de guerre, il faut aussi une marine marchande, dans laquelle, en cas de guerre, elle puisse puiser matelots et officiers. Sa Majesté Impériale n'a point négligé cette marine et ses efforts se sont également portés de ce côté pour donner, à cette marine marchande, le développement nécessaire à la fois aux nécessités de la défense nationale et aux besoins économiques du pays.

Tout a été fait pour arriver à ce but, et tous les encouragements ont été donnés à la marine marchande.

La sollicitude du Souverain a voulu qu'à côté de l'école navale militaire de Halki, prit place l'école navale de commerce, c'est vers 1890 qu'elle s'est ouverte à Halki même; elle forme des capitaines de petit et de grand cabotage, ainsi que des capitaines au long cours.

Depuis qu'elle existe, cette école a rendu de grands services au pays en lui fournissant un corps d'officiers commerciaux de grande valeur, et à l'heure où les nécessités de la défense de l'Empire exigeait l'appel de tous sous les armes, l'armée navale trouverait parmi eux des cadres secondaires capables de rendre de grands services.

Enfin, dans ce même ordre d'idées de la défense de l'Empire Ottoman, l'esprit at-

tentif de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a voulu que la question des fortifications des Dardanelles et du Bosphore soit particulièrement abordée.

Des travaux d'études entrepris et pour lesquels on fit appel aux plus hautes compétences en la matière, sont sorties les fortifications actuelles, qui mettent les Dardanelles et le Bosphore à l'abri de quelque coup de mains que ce soit. ,

Le ou les navires de guerre,qui oseraient tenter de forcer le passage des Dardanelles ou du Bosphore, coureraient à un désastre certain.

Nous ne croyons pas qu'on puisse citer dans le monde un exemple semblable d'activité et de résultats probants et aussi rapides que celui qu'offre aux yeux étonnés, l'Empire Ottoman.

Le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a été le grand moteur de cette activité et de cette énergie. N'aurait-il accompli, durant son règne, que cette reconstitution et cette réorganisation de l'armée et de la flotte, que nous, Ottomans, nous lui devrions une éternelle reconnaissance, car, en travaillant à la défense de l'Empire, il lui a assuré la sécurité des voies de l'avenir.

Mais, Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a fait plus encore!

—o—

CHAPITRE IV

L'Instruction Publique

Les peuples n'accueillent d'autant mieux les réformes que leurs gouvernements veulent introduire parmi eux, qu'autant qu'ils sont mieux à même d'en comprendre la nécessité et les bienfaits futurs.

Pour que les peuples aient cette compréhension, pour qu'ils ne soient point tentés de mal accueillir et de s'opposer à ce qu'ils ne comprennent, et qui vient troubler leurs habitudes et, peut-être, léser leurs intérêts immédiats au profit de leurs intérêts futurs, il faut qu'ils y aient été disposés par une éducation de leur cerveau.

C'est pour cela qu'à la base même de toutes les grandes réformes, de toutes les transformations, dont les peuples modernes ont donné de si nombreux exemples, nous trouvons la diffusion de l'instruction dans les masses populaires.

C'est par cette première réforme que dans tous les pays, les réformateurs ont commencé leur œuvre, mais nous devons reconnaître que tous n'ont pas toujours été heureux dans leurs tentatives de ce côté-là, et qu'en certains pays ils se sont heurtés à une opposition, à une hostilité même des masses populaires.

Le temps employé par l'enfant à l'école n'apparaissait-il pas comme temps perdu pour ceux-là qui, peinant tout le jour, cherchaient à trouver en le travail manuel de l'enfant, un léger surplus au salaire quotidien ?

A l'origine de toutes les grandes réformes, de toutes les améliorations des situations des peuples, se trouve donc la réforme première, celle de l'instruction des masses populaires.

Et ces masses populaires ont souvent été rebelles à cette réforme qui, pourtant, leur apportait un bienfait immédiat, celui de sortir de leur *moi* absolument personnel et de voir celui-ci s'étendre, non seulement jusqu'à la possibilité de la connaissance du *moi* immédiatement voisin, mais encore jusqu'à celui du *moi* éloigné, si lointain fut-il ?

Eh bien ! ce bienfait, qu'aujourd'hui on juge inappréciable, même et surtout dans les masses populaires, n'a pas toujours été bien accueilli par elles et, à l'origine, il a fallu quelque peu violenter ces masses

pour leur faire comprendre la valeur du bienfait que les pouvoirs publics se voyaient dans l'obligation de leur imposer, puisqu'elles ne l'acceptaient point de bonne grâce.

C'est ainsi qu'en divers pays, l'instruction primaire est devenue obligatoire et que des peines frappent sévèrement ceux qui commettent le crime de soustraire leurs enfants aux bienfaits de l'instruction.

Cependant, tous les pays dits civilisés n'ont pas encore adopté l'instruction obligatoire, les uns, parce qu'il leur semble plus profitable de maintenir les masses populaires dans l'ignorance absolue, les autres, par une fausse interprétation du principe de la liberté individuelle, qui les conduit à ne pas se croire le pouvoir de violer le droit du père de famille d'accorder ou de refuser à son enfant l'instruction qui lui permettra de vivre, de faire figure dans la lutte pour la vie qu'est l'existence actuelle, et de se créer peut-être une position enviable.

Puis, peut-être, qu'en l'enfant ainsi privé d'instruction se trouve l'étoffe d'un être capable de rendre à la Patrie des services, dont son défaut d'instruction la privera.

Les Etats qui, ainsi, interprétent la liberté, commettent une erreur grave ; ils oublient cette définition de cette déesse des temps modernes : « La liberté n'est liberté qu'autant qu'elle est basée sur le res-

pect des droits de chacun. » Or, est-ce bien respecter les droits de l'enfant que de donner au père, sous prétexte de liberté, celui de le priver d'une arme qui pourrait lui être utile dans la vie.

En outre, qu'on le veuille ou non, au-dessus des droits de chacun, il y a les droits de tous, c'est-à-dire les droits de la Patrie. Celle-ci, à la prospérité de laquelle tous ses enfants sont intéressés, ne peut être prospère qu'autant qu'elle trouvera en chacun de ses enfants le concours intellectuel et matériel qu'elle est en droit d'attendre de lui.

D'autre part, cette Patrie qui nous domine tous, qui se synthétise en le Souverain pour les monarchies, en le Chef de l'Etat pour les démocraties, cette Patrie devant demander à chacun des efforts, doit armer chacun pour que ces efforts soient efficaces, et c'est en cela qu'est pour elle l'origine du devoir de donner à tous l'instruction et de la leur imposer.

On aura beau mettre en avant tous les arguments possibles et imaginables, aucun d'eux ne pourra prévaloir contre la force de ce devoir.

Or, cependant, des pays qui se prétendent très avancés en civilisation, ont opposé aux droits de la Patrie, la force d'inertie et se sont refusés jusqu'à présent à la proclamation de l'obligation de l'instruction.

En revanche, l'Empire Ottoman, qu'en ces pays, on traite volontiers de pays barbare et non ouvert à la civilisation, les a depuis quelque vingt ans devancé en matière d'instruction publique.

C'est à S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II que l'Empire Ottoman doit d'avoir vu proclamer l'obligation de l'instruction pour tous, et cette proclamation a été faite presqu'à la même époque, où nous la voyons se produire chez les peuples occidentaux qui passent pour les plus avancés en civilisation.

Pour arriver à l'imposer aux masses populaires, le Souverain Ottoman n'a point dû ménager les efforts, qu'ils fussent persuasifs simplement ou qu'ils dussent emprunter la forme de la contrainte.

Les efforts furent d'autant plus nécessaires que Sa Majesté entendit que les bienfaits de l'instruction ne fussent point limités aux seuls enfants mâles de son Empire, mais qu'encore ils s'étendissent aux filles.

Or, par une aberration commune à presque tous les peuples du monde, en Orient on s'était laissé aller à ne pas croire à la nécessité de l'instruction pour les filles, mêmes pour celles appartenant, à des familles aisées, et pour beaucoup en notre pays l'ignorance apparaissait comme une vertu de plus de la future épouse.

Le monde est fait de préjugés, chaque

jour on en abat et chaque jour on en découvre de nouveaux, plus ils sont absurdes, plus ils sont difficiles à déraciner.

Sa Majesté Impériale dut donc s'attacher à abattre ce préjugé de l'inutilité de l'instruction des filles et, Grâce au Ciel, Elle y est arrivée.

Aujourd'hui, dans tout l'Empire Ottoman, l'instruction est obligatoire pour tous et elle l'est effectivement, en sorte qu'à l'heure actuelle, la proportion des illettrés réels ne doit pas atteindre 5 p. c.

Si, en effet, on regarde attentivement le tableau des communes de l'Empire, on verra que même celles les plus éloignées des centres des vilayets ou des cazas, sont pourvus d'écoles primaires communes, et qu'en outre, par groupements plus importants, se trouvent les écoles primaires supérieures, qui, comme les premières, sont gratuites.

Toutes ces écoles sont fréquentées par une masse d'écoliers, et chaque jour l'instruction se diffuse de plus en plus parmi les masses populaires, les rendant plus aptes à comprendre les réformes qu'introduit progressivement dans le pays le Gouvernement Impérial et les prédisposant à en faciliter l'application.

A côté des populations musulmanes, pour qui l'instruction est obligatoire, les populations chrétiennes groupées en com-

munautés, ont leurs écoles propres que fréquentent leurs seuls enfants.

Ces populations, garanties par leurs privilèges, n'ont pu être atteintes par la loi sur l'instruction obligatoire et on ne peut que le regretter pour elles; les écoles que fréquentent les enfants des communautés chrétiennes sont soumises cependant à l'inspection des autorités ottomanes qui s'assurent des cours et vérifient les livres.

Avant l'avènement de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, une réforme de l'instruction populaire avait déjà été tentée, mais elle avait été arrêtée dans son essor et, sauf quelques établissements d'instruction supérieure entretenus par l'Etat à Constantinople, l'instruction publique pour les musulmans était presque chose inconnue.

Il y avait bien des écoles primaires, mais c'est à peine si on y apprenait à lire et à écrire, quant à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur, toute proportion gardée, ils n'étaient pas très favorisés, ni très développés.

Certes, les enfants des familles riches pouvaient fréquenter les écoles étrangères, mais s'ils y puisaient l'instruction, trop souvent les idées nationales ne leur étaient point inculquées.

C'est à cet état de choses que le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a entendu remé-

dier par la loi organique de l'instruction publique.

Cette loi a divisé les écoles de l'Empire en deux catégories: les *écoles publiques*, qui sont dirigées et administrées par l'Etat; les *écoles privées*, dont le Gouvernement se contente d'avoir la surveillance. Dans cette dernière catégorie, nous trouvons les écoles qui sont fondées et gérées directement par des communautés ou des particuliers.

Cette loi, imitant celles existant en Europe et les devançant sur beaucoup de points, a divisé l'enseignement public en trois degrés: primaire, secondaire et supérieur.

L'enseignement primaire.

L'enseignement primaire comprend trois sortes d'écoles. Ce sont, tout d'abord, des sortes de crêches ou jardins d'enfants, les *mukiatibi sibian*, puis les écoles primaires ou *ibdadiés* et les écoles primaires supérieures ou *ruschdiyèks*.

Tout le monde sait ce que sont les crèches ou jardins d'enfants, le même rôle qui leur est dévolu dans tous les pays civilisés, se trouve être le leur dans l'Empire Ottoman. Nous n'insisterons donc pas.

Nous l'avons dit, pour tous les musulmans, l'enseignement primaire est gratuit et obligatoire. Dès l'âge de six ans, que l'enfant soit du sexe masculin ou du sexe

féminin, il doit être inscrit sur les registres des *mukiatibi sibian* ou des *ibdadiés*. C'est au père qu'il appartient de réclamer cette inscription, à moins qu'il ne justifie de son intention et de ses moyens de faire donner à domicile l'instruction à ses enfants.

Entré à l'école *ibdadié*, l'enfant y demeure quatre années et ses études roulent sur les matières suivantes: « Syllabaire turc, versets du Coran, lecture en langue turque, grammaire turque, numération, arithmétique, calligraphie, géographie, histoire. »

Vers dix ou onze ans, l'enfant entre à l'école *ruschdiyéh* et y passe également quatre années. Le programme des études comprend l'étude « de la grammaire et la syntaxe arabe, turque et persane ; l'orthographe, la composition et le style, l'histoire ottomane et l'histoire universelle, la géographie, l'arithmétique, les éléments de goémétrie, le dessin linéaire, la langue d'une des communautés non musulmanes de la localité. »

Quant aux filles, elles reçoivent « l'instruction religieuse, la grammaire turque, les éléments de la grammaire arabe et persane, des notions de littérature, d'histoire et de géographie l'arithmétique, l'économie domestique, les travaux à l'aiguille, le dessin et la musique, cette dernière facultative. »

Cet enseignement primaire supérieur est gratuit, mais non obligatoire.

Dans chaque agglomération de 500 maisons musulmanes, il doit y avoir une école *ruschdiyèh.*

L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire comprend deux sortes d'écoles : les *Idadiés* ou écoles préparatoires ; en *Sultaniés*, ou lycées.

Les villes comptant une agglomération de 1000 maisons doivent avoir une école *Idadié.* Ces écoles sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles reçoivent les enfants musulmans et non-musulmans ayant suivi les cours des *ruschdiyèhs* ou écoles correspondantes et ayant satisfait aux examens de sortie.

La durée des études est de trois années ; ces études comportent: « la littérature ottomane, le style, la réthorique, les éléments de l'économie politique, l'histoire ottomane, l'histoire universelle, la langue française, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, la physique, la chimie, l'histoire naturelle. »

C'est, on le voit, un programme bien rempli qui ne le cède en rien à ceux des autres pays civilisés, sur la matière.

En ce qui concerne les lycées, ils doivent être établis au chef-lieu de chaque vilayet au fur et à mesure que les ressources budgétaires le permettent. Ils sont partagés en

deux divisions, la première a un programme sensiblement semblable à celui des écoles *Idadié*, la division supérieure se scinde, à son tour, en deux sections: lettres et sciences.

Le prototype de ces établissements est le lycée impérial de Galata-Seraï (*Mekteb-Sultanié).* Cet établissement compte un personnel enseignant composé de professeurs européens, l'enseignement y est donné en langue française.

Le programme des études comporte:

« La langue turque et la langue arabe, la langue et la littérature, la philosophie, la calligraphie turque et française; la littérature turque et la traduction du turc en français et réciproquement; l'histoire ottomane de l'Islam; les éléments de la langue latine nécessaires à l'étude de la pharmacie, de la médecine et du droit; la géographie politique, administrative, commerciale, agricole et industrielle des principaux Etats et, en particulier, de l'Empire Ottoman; les mathématiques, la comptabilité, le dessin linéaire; les langues grecque, arménienne, allemande, anglaise et italienne, qui sont facultatives. »

Dans la catégorie des établissements d'instruction secondaire, rentrent encore:

1° Le *Méktèb-Mulkié-i-Chahané* ou école impériale civile à Stamboul. La fondation de cet établissement est due à la générosité de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Ha-

mid Khan II qui l'a fondée et l'entretient à ses frais.

Les élèves qui, ayant suivi les cours de cette école, ont subi avec succès les examens de sortie, ont droit à un poste dans l'administration. Ils y ont appris: «le droit religieux, le droit commercial, la législation civile, l'histoire générale; l'économie politique, la rédaction, la comptabilité, la géographie, la langue française, l'histoire naturelle, la chimie.

2° L'école ottomane internationale pour jeunes filles que, dès 1880, S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid avait fondé à Stamboul.

Les élèves de cette école y abordent l'étude « des langues turque, arménienne et grecque, des langues française, anglaise, allemande et russe, lesquelles sont facultatives; la géographie, l'histoire naturelle, le piano et la musique vocale, les ouvrages à l'aiguille.

Enfin, pour assurer le bon fonctionnement des rouages de cette organisation, la loi organique de 1884 a établi dans chaque vilayet une direction et une inspection de l'instruction publique.

L'enseignement supérieur.

Si l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire avaient été l'objet d'une telle sollicitude de la part du Sultan Abd-

Ul-Hamid Khan II, l'enseignement supérieur, couronnement de cet édifice de rénovation intellectuelle de l'Empire, ne pouvait pas être négligé par lui.

S'il avait assis l'édifice sur de fortes bases, il lui appartenait de doter celui-ci d'un fronton merveilleux, qui devait faire connaître à tous ceux, qui voulaient l'ignorer, que l'Empire Ottoman ne le cédait en rien aux autres nations civilisées, et qui devait fournir à l'Etat une pépinière d'hommes aptes aux fonctions publiques et privées et capables de concourir au relèvement général de l'Empire.

Ce couronnement, ce fut l'Université Ottomane, ce furent aussi les Ecoles spéciales supérieures.

Pour la création de l'Université Ottomane, Abd-Ul-Hamid Khan II reprit les travaux auxquels s'étaient essayés ses prédécesseurs et que les événements ne leur avaient point permis de mener à bonne fin. Non content de les reprendre, il les élargit.

Cependant, à premier examen, l'Université Ottomane apparaît moins développée que les autres universités européennes ; ces dernières comprennent cinq facultés, tandis que l'Université Ottomane n'en compte que trois.

Un examen attentif permet de reconnaître que l'infériorité de développement n'est qu'apparente.

Les universités européennes, à part de très rares exceptions, comptent cinq facultés: les lettres, les sciences, le droit, la médecine, et la théologie, certaines nations se passent complètement de cette dernière faculté.

L'Empire Ottoman ne rattache pas l'enseignement de la médecine à l'Université; cet enseignement dépend du ministère de la guerre, et la cause en est suffisamment apparente pour que nous ne nous attachions pas à en démontrer l'utilité. De plus, se détachement de l'enseignement de la médecine, de l'Université, ne lui a nullement nuit, car des écoles ottomanes de médecine sont sortis, déjà, des docteurs qui font autorité en l'art médical.

Quant à la théologie, l'abandon de la création d'une faculté spéciale ne s'indiquait-il pas par le nombre relativement développé des confessions religieuses de l'Empire?

L'Université Ottomane ne compte donc que trois Facultés, celles de Droit, de Lettres et de Sciences; la première est représentée par l'Ecole de Droit; la seconde, par l'Ecole des hautes humanités; la troisième, par l'Ecole des ponts et chaussées.

L'Ecole de Droit date de l'avènement de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II; elle provient de la transformation en chaires publiques de droit, des cours de droit élémentaire et d'économie

politique existant au lycée de Galata-Séraï. L'année 1882 a vu la complète réorganisation de cette Ecole.

La durée du cours y est de quatre années et les études portent sur: « le droit ottoman, le droit musulman, le droit romain, les institutions romaines, le droit commercial ottoman, la procédure civile et commerciale, le droit pénal et l'instruction criminelle, le droit administratif, l'économie politique. »

A l'Ecole des hautes humanités s'étudient: « la littérature arabe, les littératures grecques et latines, la logique, la philosophie, l'archéologie, l'histoire universelle, la philosophie de l'histoire. »

Jusqu'à la première année du règne de S. M. I. le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, l'Ecole des ponts et chaussées était annexée au lycée de Galata-Seraï sous la dénomination d'Ecole des Ingénieurs civils. Cette première année de règne en vit la séparation et de transformations en transformations, elle est devenue ce qu'elle est à présent.

Comme dans les deux autres Facultés, la durée des études y est de quatre années.

A côté de ces trois grandes Ecoles, qui constituent l'Université proprement dite, prennent place un certain nombre d'écoles spéciales dépendant les unes du ministère de l'instruction publique et constituant, avec l'Université, l'enseignement supérieur

de l'Etat, les autres dépendant des divers ministères.

Celles qui dépendent du ministère de l'Instruction publique peuvent être classées ainsi :

Les écoles civiles de médecine, dans lesquelles les élèves prennent le diplôme de docteur ; les écoles normales, qui forment les professeurs pour les écoles primaires, pour les écoles primaires supérieures ; les écoles normales formant les jeunes filles qui se destinent au professorat. L'Ecole de langues, qui fut instituée en 1883, et qui est spécialement réservée aux employés de la Sublime Porte et du ministère des affaires étrangères n'ayant pas dépassé l'âge de 25 ans.

Les cours de cette école sont gratuits pour les employés des ministères et des administrations publiques, mais des élèves étrangers peuvent y être admis moyennant une pension de 25 livres turques par année.

La durée des études y est de cinq années ; on y enseigne : « la grammaire, la rédaction française, la traduction du turc en français et réciproquement ; les langues turque, arabe et française sont obligatoires ; les langues grecque, arménienne, anglaise, allemande et russe sont facultatives. »

Enfin, à ces écoles dépendant du ministère de l'instruction publique, nous devons

ajouter l'Ecole des Beaux-Arts ; cette école comprend quatre sections: peinture, sculpture, gravure et architecture. Elle est basée sur un règlement presqu'identique à celui de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Sa création et son développement sont l'œuvre du règne de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II ; sa création remonte à l'année 1883.

Enfin, à ces écoles, nous devons ajouter celles qui dépendent des ministères du commerce, des travaux publics et de l'agriculture et du ministère des finances, telles que les écoles commerciales, les écoles des arts et métiers, les écoles professionnelles, les écoles d'agriculture, les écoles des mines et forêts, l'école de télégraphie, toutes écoles dont nous aurons l'occasion de reparler dans le cours de ce modeste ouvrage.

Nous devons, en outre, noter que respectueux des privilèges des communautés chrétiennes de Son Empire, Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a tout fait pour développer dans les milieux chrétiens l'amour de l'instruction et en faciliter la diffusion.

C'est par des subventions aux unes et aux autres des communautés chrétiennes qu'il est intervenu et ceux qui ont charge de la direction de ces communautés savent combien le Sultan a toujours été généreux, et combien chaque fois qu'il est fait appel

à son aide, celui-ci est donné sans compter, quand il ne devance pas l'appel.

L'effort que le Souverain s'est imposé et a imposé à ses peuples au point de vue de l'instruction est de ceux dont les résultats sont peut-être plus longs à atttendre, mais aussi sont-ils plus profitables et plus sérieux. L'Empire Ottoman commence déjà à en ressentir les bienfaits.

Pour bien souligner l'importance que le Souverain des Ottomans attache à l'instruction de ses peuples, nous devons souligner que chaque jour, des écoles nouvelles sont construites à peine si les localités atteignent le nombre de maisons qu'exige la loi sur l'instruction publique.

Dans ces constructions, non seulement l'Etat intervient, mais encore Sa Majesté Impériale veut elle-même participer directement à leur création, et nombreuses sont les écoles de provinces, primaires ou autres, qui reçoivent des dons de la Liste Civile.

Mais, Sa Majesté n'oublie pas, non plus, les écoles des communautés chrétiennes de son Empire et des dons impériaux aussi nombreux que larges ont été et sont chaque jour répandus sur les écoles de ces communautés.

Enfin, l'année 1907 ayant vu un incendie détruire presque complètement le Lycée Impérial de Galata-Séraï, Sa Majesté

a donné une nouvelle preuve de sa sollicitude pour l'instruction de ses peuples.

En tout autre pays, les élèves d'un établissement de ce genre, ainsi détruit, eussent été licenciés, et il eut été laissé à l'initiative des parents le soin de les placer dans un autre établissement où ils eussent pu continuer leurs études, en attendant que les mesures législatives fussent prises pour assurer la reconstruction de l'établissement détruit.

Sa Majesté le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II n'a point voulu qu'il en fut ainsi pour les élèves du Lycée Impérial de Galata-Séraï.

Des ordres furent immédiatement donnés pour que les élèves qui avaient vu tous leurs livres et vêtements détruits fussent remboursés de leurs pertes.

Un Iradé impérial ordonna la location d'un vaste immeuble et son aménagement immédiat pour que dans les 10 jours de la destruction de l'ancien établissement les cours pussent reprendre et ainsi fut fait.

Quant à l'ancien établissement, sa reconstruction immédiate fut ordonnée par Iradé impérial, qui fut exécuté sans tarder.

Et dans l'exécution de ces décisions, Sa Majesté n'entendit pas que seul l'Etat intervint, il voulut aussi que personnelle-

ment le Souverain participât à la réparation du sinistre, et la Liste Civile fut une fois de plus mise à contribution.

De tels exemples montrent sans contestations posibles l'intérêt prêté par le Souverain à l'instruction publijue, et démontrent qu'aucun effort, aucun sacrifice ne lui paraissent trop grands lorsqu'ils doivent concourir au développement moral et matériel de l'Empire Ottoman et de ses peuples.

Nous avons écrit, tout à l'heure, quelques mots de l'Ecole des Beaux-Arts que Sa Majesté Impériale a fondée, car l'illustre Souverain a voulu que son Empire connaisse la même prospérité artistique que jadis, que les architectes, les sculpteurs, les peintres ottomans puissent figurer dignement aux côtés de leurs confrères des autres pays.

C'est pour assurer la réalisation de cette idée qu'a été créée l'*Ecole des Beaux-Arts* qui est installée à Gul-hané, voisinant avec le Musée Impérial Ottoman, à la direction duquel elle est annexée.

En dotant son pays d'une semblable institution, Sa Majesté a établi là une véritable pépinière d'artistes qui, bientôt, n'ont point tardé à relever le prestige artistique de la Turquie.

A côté de cela, nombreuses sont les dispositions prises pour que l'Empire Otto-

man puisse bénéficier des immenses richesses artistiques et antiques qu'il renferme.

Chaque jour, des permis de fouilles sont sollicités et accordés et les travaux entrepris mettent à jour d'admirables richesses artistiques, qui vont augmenter la fortune antique que possède déjà l'Empire.

Durant tout un temps, on avait pu craindre que cette richesse s'amoindrît et que les meilleures pièces de cette fortune ne se perdissent à jamais, livrées à l'esprit mercantile de quelques trafiquants.

Le Gouvernement Impérial a pris toutes les mesures nécessaires pour que des actes de vandalisme mercantile ou autre, ne dispersent pas ou ne détruisent ce que nous a légué l'antiquité. Une loi a été promulguée qui régit aujourd'hui la matière, et préserve le monde artistique des pertes que ceux, qui ne voient trop souvent en toutes choses que matières à commerce, pouvaient lui faire éprouver.

Les Musées Impériaux de Constantinople sont aujourd'hui parmi les plus riches du monde en art antique, et bientôt la Capitale de l'Empire Ottoman pourra devenir un centre d'études d'art ancien, digne pendant de Rome.

Et, pour enrichir les collections des Musées Impériaux, Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II ne recule devant aucun sacrifice; sa participation ne

se borne point aux seules décisions utiles, mais encore s'étend à des interventions pratiques dont la Liste Civile fait les frais et les dons de Sa Majesté peuplent chaque jour de plus en plus les salles des Musées Impériaux.

—o—

CHAPITRE V

—

L'Agriculture

« Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines et trésors du Pérou » avait coutume de dire Maximilien de Béthune, duc de Sully.

Tout le monde s'est toujours accordé à reconnaître la parfaite exactitude de cette parole du célèbre ministre d'Henri IV, mais elle est non seulement juste pour le beau pays de France, elle l'est non moins pour le non moins beau pays ottoman.

C'est, en effet, l'agriculture qui est la principale source de richesse de l'Empire Ottoman, en attendant que les autres richesses qu'ils possèdent soient arrivées au rendement qu'on est en droit d'attendre d'elles.

Malheureusement, les malheurs de toutes sortes qui ont assailli l'Empire ont, si-

non détourné le peuple du développement de cette source de richesse, du moins avaient-ils retardé l'adoption des nouveaux modes de culture qui assurent à des pays moins bien partagés comme sol que ne l'est l'Empire un immense avantage sur lui.

Pourtant, le paysan ottoman, musulman ou chrétien, surtout musulman, ne le cède en rien au paysan des autres pays, soit comme amour de la terre, soit comme amour du travail.

Mais l'impossibilité de tirer un bénéfice rénumérateur de son travail, la lutte contre les éléments, contre les maladies de toutes sortes qui se sont déchaînées sur les végétaux, ainsi que l'obligation de recourir, à l'époque d'une mauvaise récolte, au prêteur d'argent qui percevait un intérêt monstrueusement usuraire, tout cela conduisait le paysan ottoman à négliger la culture de la terre.

Le cultivateur ottoman ne demandait plus à la terre que ce qu'il lui était immédiatement nécessaire à sa propre existence et à celle des siens, il ne voyait pas plus loin que les limites de son vilage; transporter au-delà les produits de son sol et de son travail, lui apparaissait un effort inutile, parce que pas rénumérateur.

Ainsi, l'Empire Ottoman, pays essentiellement agricole, qui pourrait trouver en

lui seul ce qui est nécessaire à l'existence de ses habitants et exporter le surplus, en était arrivé à devoir importer jusqu'au blé à la culture duquel son sol est si particulièrement propice.

La cause ou plutôt les causes de cet état de choses doivent être attribuées: 1° au manque de communications faciles et rapides; 2° à la cherté de l'intérêt de l'argent, lorsque le paysan devait avoir recours au prêteur; 3° à l'ignorance ou au désintéressement des nouveaux modes de culture.

En même temps qu'il s'attachait à réformer et à reconstituer les divers rouages de l'Etat, Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II voulut que les populations agricoles de son Empire fussent parmi les premières à se ressentir de sa sollicitude et de son activité réformatrice.

Son attention fut de suite portée vers le besoin des communications rapides et faciles, dont le manque lui avait déjà été révélé par les difficultés de la mobilisation durant la dernière guerre.

Ce fut tout un vaste travail qui fut entrepris que celui de la réparation des routes existantes, de la création de nouvelles, ainsi que l'immense développement donné aux chemins de fer.

Nous n'insisterons pas ici sur cette partie de l'œuvre réformatrice du Souverain des Ottomans, car nous nous sommes ré-

servés de lui consacrer un chapitre spécial, tant cette partie-là de son œuvre nous est apparue importante.

Les deux autres causes de la crise agricole furent abordées avec cet esprit profond et pratique, qui est la caractéristiques des actes de Sa Majesté Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II.

Il fallut tout d'abord faire comprendre au paysan ottoman la nécessité qu'il y avait pour lui d'adopter les modes de culture, qui avaient donné des résultats pratiques en d'autres pays.

Ce ne fut pas une besogne sans effort. Le paysan s'était habitué à vivre de peu. au jour le jour, presque. A quoi bon faire produire la terre puisque l'écoulement des produits n'était pas possible.

Lorsqu'il vit pourtant s'exécuter les travaux des routes, lorsqu'il vit que l'administration faisait le nécessaire pour assurer la sécurité de celles-ci, le paysan s'enhardit quelque peu. Mais la hardiesse n'allait pas au-delà de la ville la plus proche, et s'il avait augmenté sa culture en conséquence du débouché offert à ses produits, il ne lui donnait pas le plus large développement qui, assurant une production plus élevée que les besoins de la région, permettrait l'expédition au loin, vers des régions moins favorisées, ou à consommation plus grande, du surcroît de production obtenu.

Puis, vers ces régions à consommation plus grandes, les produits étrangers arrivaient et se vendaient à des prix inférieurs, parce que produits avec moins d'efforts grâce aux procédés nouveaux de culture et à l'emploi d'outils et de machines agricoles perfectionnés.

Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II n'hésita point, des outils et des machines agricoles furent achetés et mis à la disposition des populations agricoles, des graines parfaitement saines leur furent distribuées, ainsi que des engrais chimiques.

En même temps les instituteurs étaient chargés d'initier les populations aux nouvelles méthodes d'ensemencement, à l'emploi judicieux des engrais, ainsi qu'à l'utilisation pratique des outils et machines mis à la disposition des populations.

Non content de cela, des centres de production de graines pour les semis furent créés, dans lesquels tous efforts sont faits, toutes précausions sont prises pour obtenir des graines absolument pures qui, distribuées gratuitement aux agriculteurs, leur évitent les aléas que leur faisaient courir les graines, qu'ils acquerraient fort cher et dont, parfois, ils n'obtenaient aucun résultat.

Des écoles d'*arts et métiers* comme celle de Salonique notamment, forment des ingénieurs particulièrement versés dans la construction des machines agricoles et

leur appropriation aux besoins du pays.

Mais l'œuvre agricole n'aurait point été complète, si l'on eût laissé le paysan ottoman aux prises avec le prêteur usuraire.

Ce prêteur était une des plaies du pays, l'intérêt qu'il percevait était non seulement immodéré, mais il était abominable.

Malheur, au malheureux paysan qu'un événement quelconque obligeait à s'adresser à lui. En peu de temps, il devenait tributaire de son prêteur, le peu qu'il possédait devenait la propriété de l'usurier, il était réduit à la plus profonde misère.

Dénué de tout, portant en lui la rancœur du mal dont il venait de souffrir, ce malheureux devenait la proie des mauvais instincts que l'homme porte en lui, il était le terrain tout préparé dans lequel germerait le mieux les excitations des agents de l'étranger, il était propre à devenir le révolté.

C'est en 1883 que Sa Majesté Impériale jeta les premières bases de l'institution qui devait libérer le paysan ottoman, le soustraire aux griffes des usuriers, mais ce fut en 1887 que cette institution, la *Banque Agricole*, fut définitivement établie.

Le capital de cette institution a été constitué par une surtaxe de 20 % sur toutes les dîmes, surtaxe dont la remise sera faite aux contribuables le jour où le capital de la *Banque Agricole* aura atteint un chiffre en rapport avec toutes les opérations

de crédit auxquelles elle peut être appelée, et lui permettant d'envisager en pleine confiance toutes les éventualités.

L'intérêt perçut par la *Banque Agricole* pour les prêts qu'elle consent, — prêts allant de sommes très petites à 150 livres turques environ — est de 6 % plus 1 % d'enregistrement. La durée des prêts est consentie pour 3 mois au moins et 10 ans au plus.

La Banque Agricole reçoit aussi des dépôts auxquels elle sert un intérêt de 4 % l'an.

L'administration centrale est à Stamboul, les chef-lieux de vilayets ont des succursales, les chefs-lieux de sandjaks, des agences, les chefs-lieux de cantons, des bureaux.

Chaque jour voit augmenter le nombre des opérations de la *Banque Agricole*, ainsi que le chiffre des prêts et celui des dépôts.

En garantie de ses prêts, la *Banque* prend en quelque sorte hypothèque sur les biens de son emprunteur, et au cas où celui-ci ne s'est pas acquitté de ses engagements dans les délais fixés, la Banque fait procéder, après notification, à la vente des immeubles donnés en garantie.

Cependant, il est tenu compte des cas de force majeure: catastrophes, épizooties, etc., etc., qui rendent nécessaire l'octroi d'un délai supplémentaire.

Telles sont les grandes lignes de cette institution due à la sollicitude de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II pour les populations agricoles de son Empire.

Les résultats obtenus sont des plus encourageants et Sa Majesé ne détourne pas un seul instant sa sollicitude de cette belle institution, dont les résultats, qui ne se comptent déjà plus, ne pourront que croître encore.

Mais, l'agriculture proprement dite n'a pas, elle seule, retenue l'attention du Souverain, l'élevage, lui aussi, a été l'objet de tous ses soins.

Comme tous les pays agricoles, l'Empire Ottoman est un pays d'élevage ; malheureusement, comme pour la culture, le paysan s'en remettait un peu trop aux soins de la nature elle-même.

Dame nature se montre parfois une marâtre assez cruelle pour ceux qui ont trop confiance en elle, et se plaît à ravager les bestiaux par toutes sortes de maladies.

Les bestiaux de l'Empire Ottoman ont eu trop souvent à payer un lourd tribut à l'épizootie pour que les mesures propres à prévenir le mal ne fussent pas prises.

C'est ainsi que le corps des vétérinaires fut notablement augmenté et qu'une surveillance rigoureuse des bestiaux fut organisée, en même temps qu'on initiait les éleveurs, à des modes nouveaux d'élevage.

Mais l'attention du Souverain s'est aussi portée vers la conservation et l'exploitation des forêts de l'Empire.

Des mesures ont été prises pour empêcher la destruction des forêts de laquelle pouvait naître toutes sortes de maux nouvaux pour le pays.

Aujourd'hui, des coupes ne peuvent plus être opérées sans des permissions spéciales et sans que la coupe pratiquée, il ne soit procédé à une reconstitution de la partie forestière abattue.

En même temps, les coupes étant pratiquées suivant un mode rationnel, et les voies de communication étant de plus en plus rapides et faciles, il en résulte pour le Trésor de l'Etat une plus-value de rendement qui n'avait point été connue jusqu'alors.

Enfin, une des branches de la richesse ottomane, que l'on peut rattacher à l'agriculture, se ressentit tout particulièrement des soins attentifs de Sa Majesté Impériale, nous voulons parler de la sériciculture.

Vers le milieu du XIXe siècle, sous le règne du Sultan Abd-Ul-Medjid, le glorieux père de Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, l'industrie de la soie avait été particulièrement prospère.

Par suite de quelles circonstances cette industrie était-elle tombée? C'est là chose difficile, sinon impossible à expliquer, ce

qu'il y a de certain, c'est que cette industrie n'avait plus aucune prospérité et était des plus négligées.

Les plantations de mûriers étaient délaissées, et les arbres disparaissaient peu à peu.

Emu de cette situation, Sa Majesté Impériale prit une série de mesures, dont l'une des principales fut l'adoption du système Pasteur pour la préparation des graines de vers à soie, devançant en cela toutes les nations ayant une industrie séricicole.

Des encouragements furent donnés aux producteurs, des lieux d'expériences furent établis pour vulgariser l'emploi du système Pasteur, et bientôt on vit cette industrie, non seulement reprendre toute son importance d'autrefois, mais encore prendre un vaste développement.

Aujourd'hui, les graines de vers à soie, de même que les cocons, produits dans l'Empire, sont recherchés pour la parfaite qualité de la graine et la pure finesse de la soie des cocons.

De tout ce qui précède, et qui n'est qu'un modeste exposé de tout ce qui a été fait, on peut tirer la conclusion, impossible à contester, que le règne de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, aura fait assister le monde à une véritable renaissance de l'agriculture dans l'Empire Ottoman.

—o—

CHAPITRE VI

—

Le Mouvement Commercial et Industriel

Se ressentant de la prospérité renaissante dans tout l'Empire, le commerce ottoman a pris son essort et peu à peu se développe.

De ce côté-là, sur l'ordre de Sa Majesté Impériale Abd-Ul-Hamid Khan II, des mesures ont été prises pour favoriser son développement.

La création de nouvelles voies de communications, la réfection des anciennes, leur entretien en parfait état, le développement des voies ferrées, la réfection des canaux existant et le creusement de canaux nouveaux, tout cela était autant d'éléments pour favoriser le mouvement des transactions dans l'Empire.

Mais ce n'était pas suffisant au gré du Souverain, qui voulut, que toutes les barrières pouvant empêcher ou ralentir le

mouvement commerciale de l'Empire fussent supprimées.

C'est ainsi que, dès 1891, était décrétée l'abolition des droits de douane intérieurs auxquels étaient astreints les produits voyageant d'un vilayet à un autre, et que, plus tard, fut abaissé le tarif des droits frappant les marchandises indigènes voyageant par mer d'un port à un autre de l'Empire.

Mais, avant de décréter cette abolition des droits, Sa Majesté Impériale s'était attachée à la formation d'un corps commercial dont l'influence ne pouvait qu'être avantageuse pour le commerce de l'Empire.

La *Chambre de Commerce Ottomane* de Constantinople, à laquelle nous faisons allusion, fut constituée en 1884, d'ordre de Sa Majesté Impériale, sur le modèle des institutions du même genre existant à l'étranger.

Et, cette institution établie, de nombreuses Chambres similaires furent créées aux chefs-lieux des vilayets, de sandjaks.

Et ce vaste corps commercial qui ainsi rayonne dans tout l'Empire, est consulté souventes fois par les autorités, émet des avis, avant que ne soient prises des décisions et que les textes législatifs ne soient arrêtés.

A côté de ces Chambres de commerce, comme leur complément, doit être placé

le *Musée commercial* de Constantinople, où sont réunis, en une exposition permanente, les produits du sol de l'Empire et de son industrie.

A côté de cette organisation intérieure, Sa Majesté Impériale a passé avec les divers pays des traités de commerce dans lesquels Elle s'est efforcée d'obtenir pour le commerce et l'industrie ottomane tous les avantages possibles.

Quant aux relations commerciales avec l'étranger, des facilités chaque jour nouvelles y sont apportées et le mouvement commercial, tant aux frontières maritimes, qu'aux frontières terrestres, s'accroît chaque jour.

On peut constater une progression constante du mouvement commercial à l'exportation, comme aussi on peut remarquer que certains produits, autrefois achetés à l'étranger, ont vu diminuer leur importation, parce qu'aujourd'hui, produits dans l'Empire lui-même.

L'industrie n'a point été négligée par la sollicitude Impériale et les efforts de ce côté-là ont dû être peut-être plus grands, proportionnellement, que dans les autres branches de l'activité nationale.

Sa Majesté Impériale n'a point hésité, elle a prêché par l'exemple et a fondé des manufactures impériales de draps, de tapis, de porcelaines, etc., dont la prospérité est chaque jour plus grande.

Cet exemple a été suivi ; des particuliers, des sociétés ont créé des établissements industriels de toutes sortes et, aujourd'hui, sont élevées des fabriques de verre, de papier, des filatures, des fabriques de tapis, de bougies, d'allumettes qui chaque jour se développent.

Peut-être peut-on regretter que les capitaux ottomans soient trop timides et ne cherchent pas plus à se placer dans la branche industrielle, car avec les immenses matières premières, dont le sol de l'Empire est producteur, ils auraient dans la transformation de ceux-ci sur place une source de large rémunération.

Mais, si Sa Majesté Impériale a le désir de voir se développer l'industrie de l'Empire, Elle a aussi celui de voir s'établir et se conserver le bon renom de ses produits.

C'est ainsi que la fraude, consciente ou inconsciente, est sévèrement poursuivie et punie et que chaque jour sont prises des mesures pour en supprimer la moindre possibilité.

En même temps, par la voie des journaux, les autorités compétentes, sur les ordres de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, font connaître aux industriels, grands et petits, aux commerçants, aux agriculteurs, les avantages que peut leur assurer la livraison aux consommateurs de produits absolu-

ment purs de toute fraude, et à même de répondre aux exigences de ce consommateur.

L'exploitation du sous-sol ottoman, si riche en minéraux de toutes sortes, utilisés par l'industrie, ne parut pas répondre au gré du Souverain aux exigences modernes. Sur son ordre, la législation minière a été complètement revisée.

Des facilités nouvelles, pour l'octroi des concessions et de leur mise en exploitation, ont été décrétées.

Déjà l'Empire Ottoman avait le bassin houiller d'Héraclée, dont les charbons sont aussi appréciés que le charbon de Cardiff, les mines de cuivre d'Argana, les mines de plomb argentifères et aurifères de Bulgardagh, les mines de boracites de Sultan-Tchair, les mines de chrome des environs de Smyrne, celles de manganèse de la mer de Marmara et de la mer Noire, celles de cuivre et de plomb argentifère du vilayet de Trébizonde, etc., demain verra la mise en exploitation de nouvelles mines, le forage de nouveaux puits.

C'est une ère de prospérité commerciale agricole et industrielle qui s'ouvre pour l'Empire Ottoman, ère dont Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a été l'ouvrier persévérant en dépit des obstacles, en dépit des oppositions de toutes sortes.

—o—

CHAPITRE VII

—

Les Travaux Publics

Nous l'avons écrit, il n'est pas une des branches de l'activité nationale qui n'ait retenu l'attention et la sollicitude de Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, il n'est pas non plus aucun des éléments susceptibles de concourir ou d'augmenter cette activité, qui n'ait été l'objet de sa part, d'efforts considérables.

C'est ainsi, que nombreux ont été les travaux publics exécutés depuis le commencement du règne du Souverain actuel des Ottomans.

Ce sont les routes qui ont été réfectionnées et élargies, ce sont de nouvelles routes construites là où ne pouvaient être établies des voies ferrées.

Partout les voies de communication sillonnent, aujourd'hui, le territoire de l'Empire, et il n'est pas jusqu'aux parties les plus montagneuses qui ne voient chaque jour se transformer en routes carrossables,

les sentiers de chèvres qui étaient auparavant les voies de communications entre les villages montagnards.

Ainsi sont facilités les rapports entre les habitants de l'Empire, et la vie circule aujourd'hui, dans ce vaste corps qui fut, tout un temps, privé de vie.

Et, chaque année, des sommes considérables sont consacrées à l'entretien des routes existantes, à la création de nouvelles routes. Bientôt. grâce aux efforts faits, il ne sera pas un village, si petit soit-il, qui ne soit à même de pouvoir communiquer facilement avec les villages voisins.

Mais les voies terrestres ne sont pas suffisantes. la voie d'eau, si elle n'est pas aussi rapide que les voies ferrées, l'est tout autant que la voie routière, et est moins fatigante et plus économique.

Des canaux existaient dans l'Empire, mais leur entretien avait été négligé et ils étaient devenus, pour ainsi dire, impropres à la navigation, seuls les fleuves offraient encore des moyens économiques de circulation et de transport, et, encore, pas tous.

Une telle situation devait solliciter l'effort de Sa Majesté Impériale, et cet effort fut là aussi considérable.

La canalisation du Vardar a été entreprise, celle du Méandre et de l'Hermus a été exécutée, la Boyana et le Drin en Albanie ont été régularisés.

Le cours de l'Euphrate a été régularisé entièrement aux frais de la Liste Civile, et ici l'effort a été particulièrement considérable. Il a fallu reconstituer entièrement le fleuve dans toute sa partie comprise entre Hindich et Sanunarwa.

Sur toute cette partie, soit une centaine de kilomètres, le fleuve était presque à sec en été, ses eaux ayant été détournées dans le canal d'Hindich.

En une année, les travaux furent exécutés et le fleuve ramené dans son ancien lit, et cependant le canal d'Hindich n'a point souffert, car il lui est laissé une alimentation suffisante.

Enfin, toujours dans cette partie des travaux publics, qui a trait à la facilité et à la sécurité des communications, ne voyons-nous point se transformer peu à peu les côtes de l'Empire?

Là où, autrefois, il n'y avait que des ports naturels offrant plus ou moins de sécurité aux navires venant apporter les marchandises étrangères et n'offrant aucune facilité pour le débarquement des marchandises, nous voyons se présenter au navigateur des ports parfaitement aménagés, des quais pratiques et vastes.

En même temps, un vaste réseau de phares, multipliés sur les instances de Sa Majesté le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II par la Société exploitante, borde les côtes

ottomanes, prévenant les marins des dangers de ces côtes.

Quant aux grandes villes maritimes: Constantinople, Salonique, Smyrne, Beyrouth, ont vu leurs ports s'agrandir, leurs quais se perfectionner, et à Salonique notamment, les travaux entrepris ont permis de gagner sur la mer de vastes terrains sur lesquels tout un quartier nouveau s'est élevé.

Et les quais de ces villes ne le cèdent en rien à ceux des villes maritimes de l'Europe ou de l'Amérique les plus renommées pour leurs aménagements pratiques et leur outillage perfectionné.

Et à côté de ces travaux-là, quels sont donc ceux qui n'ont pas été entrepris dans les villes mêmes? Quelles sont donc les améliorations, les embellissements que les villes n'ont point vus?

Sous le règne de Sa Majesté Abd-Ul-Hamid Khan II, Constantinople s'est entièrement transformée.

Les quais améliorés donnèrent tout d'abord un aspect nouveau à la ville, puis furent entreprises de larges percées dans le fouillis des anciennes bâtisses et cependant le cachet original de la ville fut respecté.

Aujourd'hui, Constantinople, tout en restant elle-même, peut rivaliser avec les autres capitales européennes.

Et cet exemple, donné par la ville des Sultans, sur l'ordre même du Souverain, a été suivi par les autres grandes villes de l'Empire qui, elles aussi, se sont transformées et embellies.

L'éclairage a été diffusé partout et la lanterne vieillotte s'est vue remplacée par le gaz, et voilà que celui-ci, à son tour, se voit supplanté par l'électricité que partout on installe.

Mais tout cela ne suffit point à l'Empire Ottoman qui, comme son Souverain, est épris de modernisme, mais de modernisme bien compris.

Il y a partout une fièvre d'activité, qui ne tolère point que même dans les villes les communications ne soient point rapides.

Et les tramways sillonnent les principales artères, que ce soit à Constantinople, à Salonique, à Smyrne, à Damas, et où sais-je encore?

Cependant, la traction animale ne répond plus encore aux besoins des habitants, et Sa Majesté Impériale suscite les concours pour le remplacement de la traction animale par la traction électrique, et les concessions sont données pour permettre cette nouvelle amélioration.

Chaque jour voit une nouvelle ville pourvue de son réseau de tramways, et, bientôt, ceux-ci ne s'arrêtent plus aux li-

mites de la ville, ils en sortent et vont vers les bourgades voisines, vers les villages éloignés, complétant ainsi le réseau des chemins de fer, dont nous étudierons le développement considérable dans le prochain chapitre.

Enfin, bien que cette partie-ci ne touche qu'indirectement aux travaux publics, nous ne pouvons cependant n'en point parler à cette place. Les télégraphes et les postes ont été l'objet des soins les plus particuliers sur les ordres de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, qui a le ferme désir d'arriver à libérer l'Empire des postes étrangères.

Le service intérieur des postes ne le cède en rien à ceux les plus perfectionnés et les mieux entendus et organisés des autres pays, et le tarif de transport des lettres est beaucoup moins élevé que dans beaucoup d'autres pays.

Quant au service télégraphique, il est des mieux assurés et des bureaux ont été établis dans les localités les plus éloignées de l'Empire, qui mettent en communication rapide le pays tout entier. Et ce service de télégraphie s'est vu compléter par l'établissement de divers postes de télégraphie sans fil.

Quant au personnel, il est des plus aptes à son rôle, n'est-il pas en majeure partie fourni par le *Dar-Ul-Chéfakat*, cet établissement où sont recueillis et élevés aux

frais de l'Etat, les enfants pauvres et orphelins, auxquels, en dehors des études ordinaires, leur sont faits des cours spéciaux pour leur enseigner la télégraphie et les connaissances utiles dans le service des douanes?

—o—

CHAPITRE VIII

—

Les Chemins de Fer

Le règne de Sa Majesté le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II sera particulièrement noté comme une période de splendide développement des voies ferrées.

Si nous regardons quel est au début du règne du Souverain l'étendue des lignes en exploitation, et, si nous examinons quelle est, à l'heure présente, la longueur des voies ferrées exploitées et celle de voies ferrées en construction, nous sommes forcés de convenir que le règne de Sa Majesté le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II aura été à ce point de vue-là, comme à tous les autres, d'une bienfaisance sans bornes pour l'Empire Ottoman.

Au début du règne on trouve en Europe les lignes :

Constantinople-Andrinople	319 kil.
Kouléli-Dédéagatch	112 kil.
Salonique-Uskub	243 kil.
Uskub-Mitrovitza	120 kil.
En Asie :	
Smyrne-Aïdin	231 kil.
Scutari-Ismidt	43 kil.
Ensemble :	1,068 kil.

Tel est, en 1876, d'après M. Alexis Rey, directeur des Compagnies françaises de chemins de fer ottomans, le développement des voies ferrées en exploitation dans l'Empire.

Or, qu'étaient donc 1,068 kilomètres de voies ferrées pour un pays comme l'Empire Ottoman, que son Souverain aspirait à faire entrer dans une voie de développement qu'il voulait large et brillante?

Ce n'était rien, et l'aide qu'en pouvait espérer le pays et son Souverain était pour ainsi dire nul.

C'est alors que le Souverain voulut voir ce réseau ferré s'allonger, se développer et étendre ses ramifications dans tout l'Empire.

Bientôt les travaux furent entrepris de toutes parts. Salonique se vit relié à l'Europe centrale par les 60 et quelques kilo-

mètres de la ligne Uskub-Sebeftché, et ce raccordement apporta à la grande ville maritime de l'Archipel une prospérité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps.

Mais la jonction Salonique-Constantinople avec ses 500 kilomètres venait compléter ce premier résultat et assurait l'arrivée rapide des produits agricoles, forestiers et miniers de la Roumélie Orientale, de la Thrace, de l'Albanie sur le marché de Salonique.

Salonique, au gré du Souverain, n'était point encore suffisamment desservie par des voies ferrées et n'était pas encore suffisamment reliée aux villes de l'intérieur, et cette pensée fit naître les 219 kilomètres de la ligne Salonique-Monastir.

Telles sont dans la partie européenne de l'Empire, les lignes principales de chemins de fer que nous avons vu créer sous l'impulsion de Sa Majesté Abd-Ul-Hamid Khan II.

Et à côté de ces lignes en construction, combien d'autres sont en projets ou à l'étude. Il est certain par exemple que la ligne Salonique-Monastir ne s'arrêtera point là et se prolongera quelque jour par Durazzo jusqu'à Avlona et qu'ainsi l'Adriatique et l'Archipel seront mis en rapide communication.

Et, à côté de cela, ne parle-t-on point de

nouvelles lignes promettant de nouveaux raccordements avec les chemins de fer serbes et les chemins de fer bulgares.

Mais si nous regardons dans la partie asiatique de l'Empire, ici, nous trouvons encore un développement bien plus grand.

Au début du règne, nous trouvons à peine 275 kilomètres de chemins de fer dans cette partie de l'Empire.

Et ce sont tout à coup la ligne d'Ismidt-Angora qui développe ses 480 kilomètres de rails, première amorce du chemin de fer qui mènera à Bagdad, Bassorah et au golfe Persique; puis ce sont les lignes concédées à la Société du Chemin de fer d'Anatolie, que suivent bientôt, la ligne Mersine-Tarsus-Adana, la ligne Jaffa-Jérusalem, celle de Saint-Jean-d'Acre-Damas, celles de Beyrouth-Damas-Hauran, de Damas-Biredjick.

Mais, toutes ces entreprises ont été réalisées avec des concours étrangers au pays, Sa Majesté a voulu qu'il resta dans cet ordre de choses un exemple frappant de ce que les Ottomans peuvent seuls, lorsqu'une volonté puissante guide leurs actes.

Elle a voulu ainsi laisser dans l'Empire Ottoman un souvenir tout particulièrement impérissable de son règne, en raison même des avantages qui allaient découler de ce souvenir même.

C'est alors que Sa Majesté Impériale conçut le génial projet de la construction du chemin de fer du Hedjaz qui, bientôt, mettra les villes saintes de l'Islam en rapide communication avec non seulement le reste de l'Empire, mais tout le monde musulman.

Conçu lors du Jubilé Impérial de Sa Majesté, ce projet fut immédiatement mis à exécution. Les Mulsumans furent appelés à participer, sous forme de dons, à cette entreprise qui est entièrement exécutée par des ingénieurs ottomans, tandis que les travaux sont exécutés par les troupes du génie.

Or, cette ligne, commencée il y a quelque sept ans, et qui aura, lorsqu'elle sera entièrement terminée, un développement de plus de 2,000 kilomètres, a dépassé déjà le millième kilomètre comme voie construite et en exploitation.

Ce résultat n'est-il point une réponse suffisante à ceux qui, par esprit de dénigrement systématique, prétendent nier aux Ottomans tout esprit d'initiative et tout pouvoir de réaliser le moindre projet de longue haleine?

Lorsqu'on prend donc le total des kilomètres de voies ferrées en exploitation actuellement et qu'on le compare avec celui des voies en exploitation au début du règne de Sa Majesté Impériale le Sul-

tan Abd-Ul-Hamid Khan II, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, pour l'Empire Ottoman, ce règne aura bien été le triomphe du chemin de fer.

Au début nous trouvons, ainsi que nous l'écrivions tout à l'heure, 1,068 kilomètres en exploitation, aujourd'hui, les lignes en exploitation, en y comptant les 1,000 kilomètres du chemin de fer du Hedjaz déjà livrés au public, atteignent le chiffre de 6,159 kilomètres.

Avec les lignes concédées et actuellement en cours de construction, il est incontestable que d'ici peu d'années le chiffre de kilomètres en exploitation aura dépassé 10,000.

Nul ne peut donc nier, en présence des résultats acquis, que la sollicitude de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II pour ses peuples, ne se soit particulièrement attachée à leur offrir et à développer l'un des éléments les plus propres à faciliter la prospérité du pays.

Et, à côté de ces voies ferrées, chemins de fer proprement dit, on ne doit pas oublier de mentionner les lignes de tramways sur route, qui sont concédées ou déjà en cours d'exploitation ou de construction et dont le nombre va chaque jour croissant.

Nous avons déjà parlé de ces tramways dans le chapitre précédent, aussi n'insis-

terons nous point à nouveau sur ce point particulier de l'œuvre grandiose de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II.

—o—

CHAPITRE IX

L'Œuvre Philanthropique

Cette partie de l'œuvre de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II comptera parmi les plus brillantes, car le cœur si bon et si plein de commisération de l'illustre Souverain a débordé de bienfaits pour les affligés et les pauvres.

Il n'est pas une souffrance que Sa Majesté n'ait connue qu'Elle n'ait fait secourir aussitôt, et les bienfaits du Souverain ne se comptent plus dans ce domaine-là, car ils sont de tous les instants.

Qu'un cataclysme quelconque, incendie, tremblement de terre, inondation, désole une région, une ville, aussitôt Sa Majesté donne les instructions nécessaires pour que la Liste Civile fasse tenir aux sinistrés les premiers secours, qui leur permettront d'attendre les autres plus abondants que

le cœur si bon et si compatissant du Souverain veut que l'on recueille sans tarder.

Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II fait organiser des comités de secours, des souscriptions sont ouvertes sur son ordre, auxquelles listes Elle envoie sa souscription large et généreuse.

Qu'on se reporte à tous ces cataclysmes qui ont désolé l'Empire Ottoman, tremblements de terre, ici, incendie, là, inondatons, ailleurs, toutes leurs malheureuses victimes se sont ressenties de la générosité et de la charité du Souverain.

Et sa charité ne s'est pas arrêtée aux seules populations ottomanes victimes de ces cataclysmes. Il a voulu que ses bienfaits se manifestassent en d'autres pays cruellement éprouvés.

Les malheureux pour le Souverain Ottoman n'ont point de patrie, partout où il y a une souffrance sa charité s'étend à elle, lorsque cette souffrance lui est connue.

C'est là de la vraie philanthropie généreuse, utilement et aussi pratiquement, car le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II n'a point simplement voulu borner sa bienfaisance à des actes sans lendemain, Il a voulu que de son effort charitable demeurassent des souvenirs.

Si nous jetons en effet un regard sur le domaine philanthopique nous voyons de toutes parts des institutions charitables

et hospitalières s'élever de par la volonté du Souverain des Ottomans.

Les misérables déshérités de la vie, ceux qui, arrivés aux derniers jours de leur existence, sont sans ressources, ne sont pas exposés à mourir comme en beaucoup de pays au coin d'une route ou sous un toit immonde.

Des institutions admirables ont été fondées, dont l'avenir est assuré, et ces malheureux y trouvent repos et confort, quelle que soit la confession religieuse à laquelle ils appartiennent.

L'*Asile des Pauvres*, fondé et entretenu par Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, recueille, en effet, les pauvres de toutes les confessions religieuses.

A côté des Musulmans, se trouvent les Chrétiens, et si l'Iman visite les premiers, les prêtres des diverses confessions chrétiennes visitent les pauvres de leur confession qui sont recueillis par cet établissement ; à côté de la mosquée, on y trouve la chapelle.

Dans cet Asile, les pauvres travaillent et sont payés pour le travail qu'ils ont exécuté, et leur gain leur appartient.

Cet Asile a été une des premières œuvres du règne de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, qui, par sa fondation, a réalisé ce que depuis on a appelé l'assistance par le travail.

Le Souverain des Ottomans a été, dans cet ordre d'idées, un précurseur, car, alors que cet établissement était fondé à Constantinople, il n'en existait point encore de semblable dans les autres pays, et ce n'est que bien après, que nous avons vu ces derniers entreprendre, eux aussi, la création d'œuvres d'assistance par le travail.

Mais, si vaste que soit cet établissement, ceux qui y sont secourus, ne représentent pas la totalité de ceux qui souffrent, et qui ont besoin de secours.

Sa Majesté Impériale n'oublie point ces derniers, et chaque fête de l'Islam voit des distributions de secours à ces pauvres, de même qu'à chaque grande fête chrétienne à Noël, à Pâques, le Souverain adresse des aumônes magnifiques aux chefs religieux de toutes les communautés chrétiennes de l'Empire.

Non content de cela, le cœur débordant de charité du Souverain des Ottomans, veut que chaque vendredi, après la cérémonie du Sélamlik, des secours soient distribués aux nécessiteux de la capitale.

A tour de rôle, les quartiers de Constantinople, sont visités par un haut fonctionnaire du Palais qui, au nom de Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, distribue aux pauvres des secours en vivres et en argent.

Sa Majesté, qui avait déjà tant fait pour l'enfance en décrétant l'instruction

obligatoire, et en multipliant les écoles, ne pouvait pas ne pas s'occuper de l'enfance nécessiteuse, de ces malheureux qui, à peine entrés dans la vie, sont privés du soutien des parents, soit que ceux-ci soient décédés, soit que leur misère ne leur permette point de donner à leurs enfants, les soins qu'ils exigent.

Les enfants orphelins ou pauvres ont pour les recueilir des établissements spéciaux, tel le *Dar-Ul-Chéfacat;* dans cet établisement sont joints aux études ordinaires des cours spéciaux où leur sont enseignés la télégraphie et les connaissances utiles dans le service des douanes.

Eduqués aux frais de l'Etat, ces enfants, pour lesquels le Souverain des Ottomans a remplacé les parents disparus, se trouvent dès leur sortie de l'école en état de subvenir à leurs besoins.

Le *Dar-Ul-Hair* se charge de recueillir les sourds-muets et les aveugles et de les mettre à même de ne pas se sentir trop isolés dans le monde, dont une partie des joies leur a été refusée, alors que leur sont demeurées toutes les peines.

Et, à côté de ces institutions officielles, nombreuses sont les institutions particulières à l'existence et au développement desquelles le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II s'intéresse par des subventions aussi nombreuses que généreuses.

Il faut ajouter à cela les hôpitaux pour

malades que Sa Majesté s'est attachée à voir créer dans la capitale et dans l'Empire tout entier.

Les médecins ottomans, sortis des Facultés de l'Etat, ayant été la plupart à l'étranger se perfectionner dans les sciences médicales et cela aux frais de la cassette Impériale, rivalisent de zèle et de dévouement, dans ces établissements avec les médecins étrangers venus à l'appel du Souverain.

Parmi ces établissement, l'*Hôpital d'Enfants Hamidié* de Constantinople est considéré comme un modèle du genre par tous ceux qui l'ont visité et ont examiné de près l'ordonnance des services.

Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II,dont cet établissement est la création toute particulière, a voulu l'entourer d'une sollicitude toute spéciale.

Nous voyons à la tête de cet établissement le propre médecin particulier du Souverain, le docteur Ibrahim Pacha, qui jouit d'une juste notoriété dans le monde médical européen ,entouré d'une pléiade de praticiens aussi habiles qu'illustres.

Enfin, si les habitants de l'Empire ont été l'objet d'une grande sollicitude de la part de Sa Majesté Impériale, les pèlerins musulmans venant de l'étranger pour visiter les villes saintes en recueillent aussi les bienfaits.

Et, en faisant bénéficier ces pèlerins de

toute sa sollicitude, le Souverain a rendu service à toute l'Europe en rendant impossible le développement des épidémies, dont les immenses agglomérations des pèlerins étaient le foyer.

A l'intention des pèlerins des établissements hospitaliers, modèles du genre, ont été édifiés tant à Djeddah, qu'à La Mecque et en divers autres; c'est grâce à ces institutions, qui ont coûté des millions à la Liste Civile, que le mal a pu être enrayé. Et, en même temps, le Souverain a doté l'Empire d'une organisation sanitaire, qui, par son développement, constitue un barrage infranchissable contre lequel viennent se briser tous les assauts du terrible fléau qui nous venait des Indes.

Ici donc, non seulement les Ottomans doivent de la reconnaissance à leur Souverain, mais encore l'Europe entière qui se trouve ainsi préservée d'une calamité qui trop souvent jadis, décima ses populations.

— o —

CONCLUSION

Il est un instant où la vie des peuples se ralentit, où leur marche vers un avenir, meilleur que le présent, vers le mieux, le parfait, que nul ne peut atteindre, se fait moins active, parce que l'impulsion donnée par le pouvoir ne s'est plus montrée suffisamment énergique, parce qu'aussi les peuples se sont trouvés las de l'effort, que ce pouvoir leur a demandé, ou leur a imposé, pour maintenir la nation au niveau des autres.

Alors, pour ces peuples, commence une période de vie pour ainsi dire végétative; ils se contentent de ce qu'ils ont acquis et piétinent sur place. Ces peuples ne se rendent point compte, qu'alors qu'ils stationnent ainsi, les autres avancent, prennent de la force et, conscients de leur puissance, prétendront imposer leur volonté ou leur domination à eux, à ces peuples stagnants, qui se sont abandonnés aux dé-

lices du bien-être acquis, sans plus se souvenir de ce que la grandeur de la nation exige qu'ils acquièrent encore.

Ces peuples, qui ainsi se sont abandonnés, sont mûrs pour toutes les dominations et tous les aveulissements. Qui flattera leur désir de jouir sans souci du lendemain, aura leurs sympathies. Qui voudra être leur maître, n'aura qu'à leur imposer sa volonté, ils ne pensent plus qu'à jouir.

Quiconque flattera leurs passions, quiconque les laissera à leur aveulissement pourra conduire leur pays à la ruine, pourra les livrer à l'étranger, celui-là sera le bienvenu, sera aimé d'eux: ils jouissent! Celui-là, en outre, sera flatté et admiré par l'Etranger, dont il aura servi les intérêts en laissant le peuple confié à sa garde s'aveulir et se perdre.

Mais que, conscient de la grandeur passée du peuple soumis à sa domination, orgueilleux des gloires de jadis, un Souverain veuille le rappeler à lui-même, veuille lui faire toucher du doigt ce qu'il est et ce qu'il doit être et veuille le relever à ses yeux et forcer le respect de ceux-là, qui attendent son complet avachissement, pour réaliser le partage de ses dépouilles; oh! alors, ce Souverain est honni par ce peuple, dont il trouble la coupable quiétude et qui ne peut pas comprendre que c'est son bien que veut ce Souverain; il est vilipendé par ceux-là, dont il tente d'empêcher les illusions de se réaliser.

Malheur à lui, si, n'imposant le respect à tous par sa volonté implacable et inflexible de réussir, il se laisse aller à une hésitation quelconque ; alors, vers lui monte la meute hurlante de tous ces jouisseurs dont la tranquillité vient d'être troublée, de tous ces moribonds qu'il veut tirer de leur avachissement pour, au moins, les forcer à mourir en beauté, s'il ne peut leur redonner la vie !

Ce Souverain, qui hésite, voit encore se dresser vers lui l'Etranger, qui ne veut point que lui soit arraché ce qu'il convoitait, et trouve en son hésitation le moyen d'abattre celui, qui, un instant, menaça de l'obliger à renoncer à la réalisation de ses convoitises.

Mais, si, dominant les cris de rage de ce peuple troublé dans sa quiétude mortelle, si, faisant face aux attaques perfides de l'Etranger, ce Souverain s'impose à tous, force, par son énergie et sa volonté, ces moribonds à vivre pour travailler au bien du pays, l'Etranger à ne plus parler de ses convoitises, pour plus tard les oublier et y renoncer, bientôt alors, le peuple qu'il a tiré de sa quiétude mortelle reconnaît ses bienfaits. Pour ce Souverain sont tressées des couronnes de lauriers, les places publiques des villes se couvrent de monuments pour garder à tous son Souvenir, les trompettes de la Renommée proclament à l'Univers sa grandeur, et l'His-

toire le classe au nombre des Souverains Glorieux, dont le règne fut un bienfait pour leurs peuples.

Mais, avant d'en arriver là, de quels nombreux efforts son règne n'aura-t-il point dû être fait? Combien d'obstacles n'auront point dû être abattus ou surmontés, combien de luttes n'auront point dû être soutenues tant contre les ennemis de l'extérieur, que contre ceux de l'intérieur, — criminels ignorants et stupides, travaillant contre la Patrie, soudoyés le plus souvent par les ennemis de l'extérieur.

Telle fut bien la lutte que Sa Majesté Impériale le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II a dû soutenir, et soutient encore, pour la grandeur de l'Empire Ottoman.

L'œuvre que nous avons exposée en les pages de cet ouvrage, n'est-elle pas grandiose, n'est-elle pas splendide?

Qui donc oserait nier, l'esprit de suite, l'admirable coordination de tous les efforts vers un seul but: le relèvement de l'Empire Ottoman?

La poursuite de ce but a été exécutée au milieu de difficultés sans nombre, malgré les embûches de toutes sortes et avec des moyens de peu d'étendue et, pourtant, malgré toutes ces circonstances défavorables, la beauté de l'œuvre n'en a point souffert.

Et lorsque nous voyons tout ce travail

accompli dans d'aussi difficiles conditions, lorsque nous voyons les résultats acquis et que nous supputons ceux qui en découleront encore, nous nous demandons si, en des circonstances semblables à celles traversées par l'Empire Ottoman, d'autres pays de l'Europe eussent pu donner l'exemple d'un pareil effort?

Il a fallu que l'Empire Ottoman ait comme chef le Souverain merveilleux qu'est le Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, qui est apparu à l'heure marquée par la Providence pour l'accomplissement de ses grands desseins, pour que ce pays ait pu connaître l'ère du travail fécond qui, commencée en 1876, se poursuit avec une inlassable volonté.

Bien des peuples, certes, eussent voulu posséder un tel Souverain pour, au lendemain des jours tristes et des épreuves cruelles, trouver en lui le moteur nécessaire les encourageant aux efforts revivifiant, les guidant vers le Progrès, leur donnant les moyens de travailler à leur rénovation.

Les Ottomans, eux, doivent regarder quels ont été les résultats obtenus par le règne du Sultan Abd-Ul-Hamid Khan II, ils doivent constater quels sont les progrès accomplis dans l'Empire sous ce règne bienfaisant.

Ce Prince est bien pour notre Patrie le Souverain idéal appelé par la Providence

pour la tirer de la torpeur dans laquelle un instant elle pensa sombrer.

Son règne de trente années, que nous espérons voir se prolonger longtemps encore pour le bien de notre pays et de ses peuples, est consacré depuis ses premiers jours à la réparation des malheurs de jadis.

De l'œuvre colossale de l'Illustre Souverain sort peu à peu le développement de cet Empire qui, jadis, connut une prospérité merveilleuse.

Déjà, on voit cette prospérité renaître, déjà dans toutes les branches de la vie de la Patrie elle se manifeste, et l'heure sonnera bientôt à l'horloge du Temps, qui marquera l'épanouissement complet de l'Empire Ottoman.

TABLE DES MATIÈRES

—

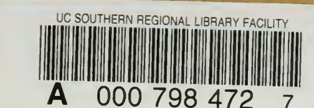
—o—

dolap

dolap

parda

١٧٠
١١
١٠٠
———
١٩٢


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 798 472 7


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


Univ
S